



**mécénat d'entreprise,
pourquoi cet essor?**

mathématique et culture

**en diagonale
revues et livres**

janvier 1988

156

sommaire:

paul van praag

la mathématique est une partie vivante de la culture universelle, elle est une science lorsqu'elle est un art 2

en diagonale

-pourquoi pas ensemble?	22
-médecines parallèles	23
-de l'exclusion au partenariat	74

dossier

mécénat d'entreprise:

pourquoi cet essor?	28
-le syndrome des montagnes bleues, par f. nice	51
-c.d.h.:le couvercle est sur la casserole, par j. delval	57
-le "cas" du crédit communal	61
-l'argent du sport, par p. granville	63
-notes annexes sur les dépenses culturelles, par m. godard	67

livres	-drôle d'agenda (II) de jean blume	76
	-les éblouissements de pierre mertens	78
	-l'afghanistan sous la loupe du grip	80

revues	- celsius	83
	- bulletin de la far	85

Comité de patronage :

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Roger Somville.

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, J.-P. Keimeul, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

La très grande majorité
des abonnés aux CM
ont renouvelé pour 1988
leur geste de fidélité.

Si vous êtes
dans la petite minorité
des retardataires,
n'attendez plus,
versez tout de suite
la somme de 700F.
au compte 001-1047600-76
des Cahiers Marxistes,
1000 Bruxelles.



**"La mathématique est
une partie vivante de la
culture universelle, elle
est une science utile
lorsqu'elle est un art."**

par Paul Van Praag

**Tel est le titre de la
communication présentée
par le Professeur
P. Van Praag à la
séance solennelle de
reentrée de l'année
académique 87/88,
le 9 octobre dernier,
à l'Université de Mons-
Hainaut.**

**Nous remercions vive-
ment Paul Van Praag
de nous avoir permis de
reproduire dans les CM
ce texte original, si vi-
vant et si riche. Nous
remercions aussi le
rédacteur en chef de la
revue "Mathématique et
pédagogie" d'avoir
accepté de partager ce
privilège avec les CM.**

Tout chercheur en mathématique qui avoue sa profession s'entend poser deux questions:

1. il y a donc encore quelque chose à trouver en mathématiques ?
2. à quoi vos recherches servent-elles ?

La mathématique est omniprésente dans notre société : d'abord par l'enseignement puis par l'idée admise qu'elle est un outil utile aux autres sciences et aux réalisations de la technologie. Mais derrière cette idée en stagne une autre qui voudrait que cet outil soit élaboré depuis longtemps. On en déduit que la fonction du mathématicien est la transmission de cet outil et, éventuellement, des mises en forme dont l'intérêt n'est pas évident.

Il est naturel que cet état d'esprit, dont je voudrais aujourd'hui essayer d'ébaucher une explication, engendre chez le mathématicien un sentiment d'isolement. En Belgique il est conforté dans ce sentiment par des événements tel que celui-ci : fin août 1978, la grande presse de notre pays reproduisait une dépêche d'agence selon laquelle notre compatriote Pierre Deligne avait obtenu la médaille Fields. On précisait que cette médaille est la plus haute distinction que peut recevoir un mathématicien. Il est clair que neuf ans plus tard la plupart de nos compatriotes ignorent ce qu'est une médaille Fields et qui est Pierre Deligne. Poser les questions : qu'est-ce que cette médaille ? Pourquoi cette médaille ? renvoie à l'étude de la place du mathématicien dans beaucoup de pays. Les questions qui est Pierre Deligne ? est où se trouve-t-il ? renvoient à l'aspect belge et même européen de cette étude.

J'aborderai l'aspect belge des mathématiques à la fin de mon exposé et je dis maintenant quelque mots sur la médaille Fields. Le professeur John Charles Fields qui présidait le Congrès International des Mathématiciens à Toronto en 1924, proposa d'affecter l'excédent de recettes du congrès à un fonds destiné à honorer des

travaux mathématiques exceptionnels, parce qu'il n'existe pas de Prix Nobel de mathématiques. Alfred Nobel ne l'avait pas prévu dans son testament et, contrairement à l'économie, les mathématiques ne furent pas rajoutées. Il est vrai que des lauréats du "Prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel" sont considérés comme mathématiciens par ceux-ci. Ainsi Gérard Debreu invité à parler au Congrès International des Mathématiciens en 1974, neuf ans avant de recevoir son Prix. Sur la froideur présumée d'Alfred Nobel vis-à-vis des mathématiciens, il existe chez ceux-ci une tradition orale selon laquelle Nobel ne voulait pas entendre parler de mathématiques depuis qu'une dame pour laquelle il éprouvait un sentiment lui avait préféré leur compatriote mathématicien Gösta Mittag-Leffler. J'ignore si cette triste histoire est un fait historique établi. Mais s'il s'agit d'une légende, il est intéressant que cette légende existe et se transmette. Elle illustre la façon parfois un peu paranoïaque dont les mathématiciens, qui ne sont pas plus insensibles que d'autres aux manifestations d'estime de leurs semblables, ressentent ce qu'ils considèrent comme une incompréhension de leur travail. Il est aussi possible que cette histoire flatte d'une façon ou d'une autre l'inconscient collectif des mathématiciens. Car l'image de ceux-ci que plus de deux mille ans d'activité a laissée chez les non-mathématiciens n'est pas précisément celle de Casanova.

Les mathématiques actuelles et ceux qui les font sont pratiquement inconnus du grand public. Il est d'autre part clair que jusqu'il y a peu, en Belgique très peu, les mathématiciens n'ont pas fait d'efforts démesurés pour qu'il en soit autrement. Un mouvement se dessine actuellement chez les mathématiciens belges pour qu'il en soit autrement.

Mon but cet après-midi est d'essayer de faire entrevoir d'une façon très partielle pourquoi il est difficile, je pense plus difficile que pour les autres disciplines, d'expliquer sur quoi portent la plupart des travaux de la

mathématique d'aujourd'hui.

Pour un exposé élaboré et autorisé, je renvoie au livre paru en mai dernier de l'éminent mathématicien français Jean Dieudonné et intitulé "Pour l'honneur de l'esprit humain".

On peut trouver l'origine de cette difficulté d'expliquer de quoi s'occupent aujourd'hui les mathématiciens dans la façon dont leurs activités se sont développées depuis environ 150 ans.

Car il est utile de rappeler que depuis l'époque pour laquelle on peut parler de mathématiques jusqu'aux environs de la chute de l'empire de Napoléon, les mathématiques, c'est-à-dire l'état le plus avancé des mathématiques du moment, étaient accessibles à la personne cultivée qui pouvait et voulait en faire l'effort. Des résultats de la mathématique faisaient partie du bagage des gens cultivés.

C'était le cas dans les académies grecques. C'était aussi le cas au Moyen-Âge. Il n'est pas sérieux d'affirmer que le moine Gerbert devint pape, le pape Sylvestre II de l'an 1000, parce qu'il était bon mathématicien. Mais on ne peut séparer le rayonnement de Gerbert et le déroulement même de sa carrière, du fait qu'il était crédité d'avoir introduit en occident la mathématique arabe et d'y avoir apporté sa pierre.

Ce fut tout aussi vrai à la Renaissance qui fut pour les mathématiques une authentique renaissance et marqua le début de son développement dans la plupart des pays d'Europe. C'était toujours vrai, indépendamment des régimes, au temps des encyclopédistes et de la Révolution Française, même si Diderot fut peut-être, malgré sa complicité avec d'Alembert, la première victime des mathématiques utilisées comme arme du terrorisme intellectuel: alors qu'il séjournait à la cour de Russie, l'impératrice Catherine lui proposa de débattre en public

d'une preuve mathématique de l'existence de Dieu. Le jour venu, devant la cour rassemblée, il se trouva face au grand mathématicien suisse Léonhard Euler qui lui dit "Monsieur, $\frac{a^n + b^n}{n} = x$ donc Dieu existe. Répondez."

Diderot ne trouva rien à répondre.

Jusqu'aux environs de 1830 les objets manipulés par les mathématiciens étaient essentiellement les nombres, les formes géométriques, les fonctions, leurs dérivées, leurs primitives, les séries. Malgré leur côté abstrait, ces objets qui provenaient plus ou moins directement de préoccupations concrètes, de problèmes de rapports entre les gens ou de spéculations sur l'univers, suscitaient des images et possédaient un contenu intuitif.

Le symbolisme des mathématiques, qui leur est tellement nécessaire que des théories restèrent longtemps bloquées faute d'avoir pu y attacher un symbolisme adéquat, représentait une difficulté d'accès aux mathématiques, mais une difficulté surmontable. Il n'est d'ailleurs pas d'action plus typiquement humaine que le travail sur les symboles. De même pour les règles, dont la rigueur de l'application a varié au travers des âges, avec lesquelles ces symboles doivent être manipulés.

On peut affirmer que jusqu'à Napoléon, aucun aspect des mathématiques n'est apparu comme étranger aux préoccupations humaines et ce, quelles que soient les motivations pour lesquelles des questions mathématiques sont apparues. Dès l'Antiquité ces motivations furent toujours extrêmement diverses. A Babylone, en Inde, en Chine, et bien sûr sur les rives de la Méditerranée, des questions de commerce et de partage de terrains furent certainement à l'origine des premières découvertes mathématiques. Mais plus tard aussi des préoccupations militaires, astronomiques, religieuses et philosophiques (comme chez Platon. Il n'y a d'ailleurs plus guère chez les non-mathématiciens, que le vaste public des lecteurs de Platon, pour connaître le fait troublant que, malgré

l'existence d'une infinité de polygones réguliers, il n'y a que cinq polyèdres réguliers) et ludiques (manifestement Diophante d'Alexandrie se posait des problèmes sur les nombres entiers pour se faire plaisir, et les résolvait pour la même raison). Mais aussi, fait capital sans lequel on ne comprend rien au développement des mathématiques, des questions mathématiques sont introduites à l'occasion d'autres questions mathématiques, motivées par des préoccupations purement internes aux mathématiques. C'est flagrant dès Euclide.

Ce n'est pas le moment, et je ne suis d'ailleurs pas l'orateur qui convient, de faire un cours d'histoire des mathématiques. Mais il me semble incontestable que jusqu'aux environs de 1830 l'activité mathématique n'apparaissait pas à ceux qui la regardaient de l'extérieur comme non humaine. Des réflexions sur les nombres et les formes géométriques se retrouvent dans toutes les civilisations, elles ressortissent à la façon dont les hommes ont vécu et vivent ensemble, elles font partie de l'héritage de l'humanité. Ces termes pompeux peuvent être traduits en d'autres termes pompeux: les mathématiques font partie de la culture universelle.

Cette affirmation est toujours valable, mais il s'est passé quelque chose au début du 19^{ème} siècle. Un problème très général sur les équations algébriques, posé au 16^{ème} siècle ne fut pas résolu, mais fut rendu inutile pour les applications numériques, par des découvertes de Descartes et de Newton. Evariste Galois le résolut vers 1830 en travaillant non plus sur des nombres ou ce qui à l'époque en était fort proche: des fonctions, mais sur les façons de permuter ces nombres. Ces permutations, des relations entre permutations et des agrégats de permutations, les groupes, devenaient de nouveaux objets pour lesquels Galois contribua à créer un calcul. Avant lui, cherchant à résoudre des questions sur les nombres entiers, Gauss avait été amené à inventer un calcul sur des classes de formes quadratiques, nouveaux objets sans contenu intuitif immédiat.

Dès la moitié du siècle, quantité de nouveaux concepts apparurent dans le but de résoudre des problèmes anciens mais dont l'étude posait elle-même de nouveaux problèmes et conduisait à introduire des concepts nouveaux. Ainsi entre autres, les idéaux, les corps, les variétés topologiques, leurs modules, les espaces fonctionnels, etc... . Ces concepts nouveaux provoquèrent une grande excitation chez les mathématiciens car non seulement de vieux problèmes se débloquaient mais des théories apparemment sans rapports entre elles comme des questions de mécanique, de nombres entiers et de géométrie, se trouvaient munies de liens merveilleux ; des théories éclatées comme la géométrie se voyaient pour un moment réunifiées. Mais en contrepartie, le fait de travailler sur des concepts sans contenu intuitif immédiat, l'apparition naturelle d'un jargon propre à ces concepts, la nécessité pour les utiliser d'un dur travail pour se forger une nouvelle intuition, une nouvelle accoutumance, eurent pour effet dès les environs de 1850 d'isoler la plupart des mathématiciens du reste de la communauté scientifique, et de la communauté tout court. Des exceptions se font aujourd'hui moins rares, mais les murailles qui s'étaient édifiées autour des mathématiques rendaient difficile à l'extérieur de percevoir des signes de vie à l'intérieur. (Ainsi, peu de temps après que le Belge fut sorti du tombeau, le mathématicien donnait à penser qu'il y était entré.)

De plus, si à l'intérieur des mathématiques des barrières avaient été abattues, d'autres ne tardèrent pas à apparaître. Toutes les nouvelles barrières amenèrent un cortège de malentendus dont bien sûr : "je ne vous vois plus, êtes-vous vivant ? Vous dites que vous travaillez, à quoi sert votre travail ?" Ces questions sont importantes et méritent des réponses.

Un premier fait est que l'on écrit beaucoup en mathématiques : divers organismes publient chaque mois un volume analysant des ouvrages et articles récemment

parus. Par exemple, l'an dernier, la revue américaine *Mathematical Reviews* en a analysé plus de 40.000. Mais tous les résultats ainsi publiés n'ont bien sûr pas l'impact de ceux d'Archimède. Alors comment distinguer dans cette production gigantesque ce qui est important et ce qui ne l'est pas ?

En fait, comment les mathématiciens se jugent-ils entre eux ? Un premier critère est fourni évidemment par les conséquences d'un résultat. Si celui-ci répond à des questions posées à l'extérieur ou à l'intérieur des mathématiques, jugées dignes d'intérêt et difficiles parce que des mathématiciens considérés comme forts s'y sont essayés sans succès, le résultat n'a pas besoin d'avocat. Un exemple spectaculaire est le calcul différentiel et intégral, mais il est assez exceptionnel. Aboutissement d'une centaine d'années d'efforts, créé au 17^{ème} siècle pour résoudre des problèmes de mathématiques et de physique: tangentes aux courbes, calcul d'aires et de volumes, mouvement des corps dont les planètes, il permet directement de les résoudre. Il est encore aujourd'hui au coeur de ces résolutions.

Mais il est périlleux de chercher à prévoir si un résultat aura ou non des applications, notamment hors des mathématiques. Ces applications peuvent se faire attendre longtemps : parfois cent ans comme les groupes qui conduisirent dans les années trente Eugène Wigner à ses résultats sur les forces nucléaires (résultats qui lui valurent le Prix Nobel en 1963). Parfois il faut attendre 2.300 ans, comme la théorie des nombres premiers. La transmission et la protection de l'information sont actuellement des marchandises. Les codes considérés aujourd'hui comme incassables, les codes à clef révélée, sont donc utiles. Ces codes sont une application directe de notre connaissance et de notre connaissance de notre ignorance des nombres premiers. Cette dernière théorie était jusqu'il y a peu le prototype des mathématiques inutiles, les mathématiques de luxe. Si j'exposais à tel ou tel utilisateur de la mathématique de mes amis, certaines

recherches qui ont conduit aux résultats maintenant utilisés, j'entends déjà sans aucun effort d'imagination la question sans appel "à quoi ça sert ?" Et ne parlons pas des recherches d'où sont issues la théorie des fonctions d'une variable complexe et la théorie des matrices.

Il est éclairant pour ceux qui vivent dans la mathématique et/ou les appliquent de comprendre le mieux possible l'origine de leurs outils. Je salue donc en passant l'effort fait dans la mouvance du Comité National de Logique, d'Histoire et de Philosophie des Sciences pour promouvoir l'histoire des sciences dans notre pays.

Je mentionne encore un exemple de l'aspect imprévisible des conséquences d'une découverte car je pense que la plupart d'entre vous se sentent concernés. Le baron Jean-Baptiste-Joseph Fourier créa au début du siècle dernier sa théorie des séries trigonométriques, motivé par des questions de la physique (la théorie de la chaleur) et les appliqua à ces questions. Mais à la fin du siècle, c'est en étudiant des questions très concrètes de convergence de ces séries que Georg Cantor découvrit l'existence d'infinis différents, construisit un calcul sur ces infinis, et créa la théorie des ensembles. Cette théorie fut la fondation d'une reconstruction à long terme de la mathématique sur une base abstraite loin du contenu intuitif que possèdent les nombres entiers et les formes géométriques. Cette reconstruction des mathématiques commencée en Allemagne fut poursuivie en France par le groupe BOURBAKI qu'Arnaud Denjoy aimait à se représenter sous les traits de Jean Dieudonné. Cet aspect-là des mathématiques a atteint le grand public depuis que dans les années soixante l'enseignement de la mathématique, au niveau secondaire, fut reconstruit dans cet esprit ensembliste dans divers pays, suite à l'expérience menée en Belgique par Georges Papy.

Pour en revenir aux critères de jugement, il arrive aussi qu'un résultat, un concept, ou même une façon neuve de présenter des choses déjà connues jette d'une

façon évidente des lumières nouvelles sur un aspect des mathématiques. De tels apports n'ont bien sûr pas non plus besoin d'avocat. Mais en général, la situation n'est pas aussi simple. Si un résultat apporte un élément neuf mais non sollicité sur des objets très éloignés du monde extérieur, comment le juger ? Eh bien, il faut dire que ce sont par des critères subjectifs qu'ils sont jugés, mais que dans la plupart des cas, ces critères, bien que subjectifs, suscitent un consensus. Un tel consensus signifie quelque chose car les mathématiciens qui ont une longue histoire sont aujourd'hui en grand nombre et répartis sur une grande partie du globe.

Il y a bien sûr en mathématique aussi des courants d'idée et des modes, mais ce nombre, cette disparité géographique, y compris la disparité de la qualité, la facilité des communications, rendent aujourd'hui peu concevable le renouvellement d'une tragédie comme celle de Galois, incompris par les quelques mathématiciens qui faisaient autorité et auxquels il avait accès - Que sont ces critères subjectifs ? Disons pour faire bref que l'on regarde tout d'abord évidemment si le résultat en question apprend vraiment quelque chose, s'il surprend. De même pour sa preuve. On regarde si cette preuve est difficile, si le résultat et/ou sa preuve nécessitent de la matière grise. Et l'on voit apparaître dans les bons cas les expressions : "ce théorème, cette preuve est élégante, elle est jolie, c'est très beau". Je veux donc dire que ces critères sont des critères esthétiques. En fait, un résultat mathématique est apprécié, et c'est une constante dans l'histoire des mathématiques, s'il procure à celui capable de le comprendre une émotion de type artistique.

Une remarque importante est que les résultats des siècles précédents qui ont laissé un impact, provoquent encore aujourd'hui une telle émotion. Ainsi ce que l'on appelle le théorème fondamental du calcul différentiel et intégral est surprenant encore aujourd'hui. Il n'y avait a priori pas de rapport entre les tangentes à une courbe et

les aires déterminées par cette courbe. Ce théorème est beau et son impact fut majeur. Plus ancien, le théorème de Pythagore est aussi surprenant. Son expression, une somme de carrés qui est un carré, a stimulé l'imagination de chercheurs depuis Diophante jusqu'à Fermat, Albert Einstein et de plus actuels.

Je passe sous silence un autre attribut de type artistique des mathématiques qui est le rôle de l'esthétique dans le processus de la découverte. Je renvoie ici au livre du grand mathématicien Jacques Hadamard : "Essai sur la psychologie de l'invention dans le domaine mathématique". Je n'en cite qu'un paragraphe. Ayant parlé du rôle du sens de la beauté dans le processus d'une découverte, il écrit : "Quelques années plus tard, étudiant à nouveau le même genre de questions et ayant obtenu un résultat très simple qui me semblait élégant, je le communiquai à mon ami Duhem ; il me demanda à quoi cela s'appliquait. Quand je répondis que jusque-là, je n'y avais pas réfléchi, Duhem qui était un remarquable artiste en même temps qu'un physicien éminent, me compara à un peintre qui commencerait par peindre un paysage sans quitter son atelier et qui, ensuite, partirait se promener pour découvrir dans la nature un paysage s'adaptant à ma peinture. Ce raisonnement me parut correct ; mais en fait, j'avais raison de ne pas me soucier des applications : elles vinrent plus tard".

Puisque j'ai utilisé le terme "juger" je veux donner deux précisions. La première est que si j'ai tenté de montrer que la mathématique est une forme d'art dont une particularité est que seuls des pratiquants de cet art peuvent l'apprécier, je n'en ai nullement déduit que seuls des mathématiciens doivent prendre des décisions ; par exemple, pour revenir sur terre, de budget ou de nomination. A ce propos j'aime beaucoup l'extrait suivant du livre "Hommes, formes et le nombre" du mathématicien français Denjoy déjà cité : après avoir donné l'opinion de Renan selon qui, pour la nomination d'un littéraire au

Collège de France les scientifiques faisaient les meilleurs choix, le service réciproque étant rendu par les littéraires pour désigner un scientifique, il poursuit : "Les suffrages en principe les plus éclairés ne vont pas toujours aux personnalités fortement accusées. Souvent ils favorisent la docilité, la souplesse à épouser un parti pris. Par eux la vanité, adroitement flattée ou grossièrement encensée, récompense de ces béatitudes". Que c'est bien dit ! J'ajouterai que, malgré des pratiques qui ne sont pas l'objet de mon exposé, je trouve licite, pour les mathématiques comme pour les autres disciplines, que les représentants de la collectivité figurent dans le processus de décision. Je connais même un exemple où cette présence du pouvoir politique a permis d'impulser le développement d'une branche des mathématiques dans notre pays. Le géomètre d'origine hennuyère Lucien Godeaux mort il y douze ans fit de son université, l'Université de Liège, un lieu de rayonnement de ce que l'on appelait la géométrie algébrique italienne. Plusieurs de ses résultats sur les surfaces algébriques resteront. Il m'a expliqué un jour qu'à l'origine de ce rayonnement il y eut en 1925 la rigueur intellectuelle, les initiatives, et la fermeté de Camille Huysmans, à l'époque Ministre des Sciences et des Arts, idéologiquement fort loin de lui.

Une deuxième précision : si une grande partie de la production mathématique est destinée à l'oubli, ceux qui produisent des oeuvres mineures ont tout de même leur utilité sociale. D'abord ceux-ci transmettent des connaissances et en mathématique comme ailleurs, pour transmettre avec une chance de succès une science dont le chemin est tortueux, il est capital de s'être frotté à la recherche, même sans succès décisifs. D'autre part, ils forment l'environnement social dans lequel naissent et se développent les tout grands. Car il y en a toujours, la mathématique est vivante, c'est la première partie du titre de mon exposé et la dernière partie de celui-ci.

Si la mathématique s'est enrichie ces 150 dernières années d'une multitude de paysages nouveaux, ses

premiers objets d'étude: les nombres et les formes géométriques, n'ont jamais cessé d'être une préoccupation essentielle des mathématiciens. Ainsi pour les trois dernières médailles Fields proclamées en août de l'an dernier au Congrès de Berkeley : l'anglais Simon Donaldson, l'américain Michael Freedman et Gert Faltings de la République Fédérale Allemande. Les contributions de Donaldson et de Freedman portaient sur la géométrie de divers espaces dont le nôtre, et sont un grand pas dans la solution de questions posées par Henri Poincaré. Notons en passant que Donaldson qui utilisa les ressources de diverses théories de la mathématique, utilisa aussi une idée venue de la physique.

Faltings prouva d'un coup trois conjectures : celle de l'Américain John Tate, du Russe Igor Chafarevich et, la plus ancienne, de l'Anglais Louis-Joël Mordell. Il n'est pas question de dire ici sur quoi portaient ces conjectures mais je peux en évoquer une conséquence qui a fait progresser un problème ouvert depuis 350 ans. En lisant une traduction de l'oeuvre de Diophante, le mathématicien magistrat Fermat indiqua dans la marge d'une page, à côté d'un paragraphe inspiré probablement par le théorème de Pythagore, qu'il avait démontré que certaines équations en nombres entiers positifs ne possèdent pas de solutions. Ce même paragraphe avait déjà suscité de l'émotion : un manuscrit du 13^e siècle, conservé à Madrid, porte au même endroit cette annotation (en grec) : "Que ton âme, Diophante, soit avec Satan, pour la difficulté de tes autres théorèmes et surtout de celui-ci". On ignore toujours si l'affirmation de Fermat est vraie ou fausse et des grandes théories qui ont rejailli dans d'autres domaines des mathématiques ont été construites dans le seul but de prouver ou d'infirmer ce que l'on appelle le dernier théorème de Fermat.

Les travaux de Faltings ne résolvent pas la question mais permettent d'affirmer ceci : si les équations écrites par Fermat possèdent des solutions, celles-ci sont en nombre fini. Gigantesque éventuellement, mais fini.

Pour parvenir à ses fins, Faltings avait utilisé de grandes parties de la mathématique. Il avait utilisé entre autres un résultat de Pierre Deligne.

C'est peut-être le moment de parler des Belges. Stevin, Sluse, Quetelet et d'autres sont connus. Pour parler des Belges plus récents, je remonte à Euclide.

Les nombres premiers, c'est-à-dire les nombres entiers, dont les seuls diviseurs sont eux-mêmes et le nombre 1, ainsi les nombres 2, 3, 5, 7, 11, etc..., jouent un peu en arithmétique le rôle des atomes en physique : tout nombre entier est le produit de nombres premiers et la connaissance des nombres premiers qui interviennent dans la décomposition permet de reconstruire le nombre. Euclide prouva par un raisonnement élégant et toujours actuel qu'il en existe une infinité. Mais la répartition de ces nombres est bizarre et Euler entre autres tenta sans succès de trouver une loi à cette répartition. Gauss et Legendre supputèrent une telle loi mais ne purent la prouver. Riemann fit faire sur cette voie des progrès considérables, en utilisant les ressources de nouvelles théories de l'analyse mathématique qu'il avait contribué à créer, mais ne put la prouver. La loi fut prouvée en 1896 indépendamment par le Français Jacques Hadamard cité plus tôt, et le Belge Charles-Jean de La Vallée-Poussin.

Celui-ci était né en 1866, fut professeur à l'Université Catholique de Louvain, et mourut en 1962. Dans mon souvenir sa mort passa en Belgique à peu près inaperçue et, jeune chercheur, je n'étais pas le seul à cette époque à ignorer complètement sa place dans l'histoire des mathématiques. L'absence de chauvinisme et d'arrogance nationale semble considérée un peu partout comme un trait de caractère agréable des Belges. Mais l'absence de chauvinisme n'implique pas la méconnaissance totale de notre histoire.

D'une approche superficielle de la Chine actuelle, je

retiens le fait que Chen Jingrun y est connu et populaire même chez des non-mathématiciens. Il a publié en 1966, un théorème sur les nombres entiers qui était un pas dans la preuve d'une conjecture énoncée au 18ème siècle par Goldbach. Remontant par la pensée vers le Nord-Ouest, je n'ai pu mettre la main en préparant cet exposé sur un rapport que je suis certain d'avoir lu d'un dirigeant soviétique, qui y indiquait comme un succès du régime instauré en 1917 la capacité de celui-ci d'avoir su créer l'environnement dans lequel son compatriote Alexandre Gelfond résolut en 1934, indépendamment de l'Allemand Théodor Schneider, un problème sur les nombres réels posé en 1900 par David Hilbert. A ma connaissance, personne aujourd'hui n'entrevoit d'application pratique aux théorèmes de Chen et de Gelfond et Schneider. Mais ce sont des apports au savoir, à la culture. Si relier la valeur d'un régime à celle de ses mathématiciens permet de prouver à peu près n'importe quoi, l'attitude face aux découvertes mathématiques fait partie de l'attitude face à la culture.

Il y a un trait bien clair qui relie Euclide, Euler, Gauss, Riemann, Hadamard et Charles-Jean de La Vallée-Poussin. Ce dernier est donc aussi une grande figure de l'histoire de la pensée. Son théorème principal peut être énoncé, mais non démontré, à un étudiant des classes terminales de notre enseignement secondaire. Rappeler l'existence de de La Vallée-Poussin et préciser qu'il était belge ne relève pas du chauvinisme mais indique qu'une grande oeuvre peut être construite dans un petit pays tel que le nôtre et c'est un encouragement.

Revenons aux mathématiques. En 1949, André Weil conjectura des liens impressionnants entre des vieilles questions de théorie des nombres entiers remontant à Gauss : le nombre de solutions de certaines équations, de géométrie : la forme d'objets, dont des surfaces, liées à ces équations ; et des objets de l'analyse mathématique introduits par Riemann pour tenter de prouver la conjecture de Gauss. Ces conjectures généralisaient un de ses

théorèmes qui lui avaient valu une renommée mondiale. Dès ce moment le but avoué de nombreux mathématiciens parmi les plus grands fut de les prouver. En particulier Alexandre Grothendiek bouleversa des domaines entiers de la mathématique. Après son passage, le paysage de la géométrie algébrique et de l'algèbre commutative était quasi méconnaissable. Il prouva des résultats fondamentaux, reçut la médaille Fields en 1966, mais ne prouva pas les conjectures de Weil. C'est Pierre Deligne qui termina le travail en juillet 1973.

Il avait été aidé dans ses premiers pas en mathématiques tout d'abord par son professeur d'athénée Joseph Nys puis surtout par Jacques Tits. celui-ci est connu mondialement pour ses apports décisifs et durables en théorie des groupes et en théorie des algèbres. Entre autres, il fut partie prenante dans la preuve de ce que l'on appelle le théorème géant : la classification établie en plus de 10.000 pages des groupes simples finis. Ce théorème est l'aboutissement d'un effort de plus de 100 ans, dont un effort collectif et impétueux ces trente dernières années. Ce résultat est un achèvement et un début, car depuis près de dix ans, on tente d'expliquer des liens mystérieux aujourd'hui bien précisés entre cette théorie et d'autres qui semblaient n'avoir rien à y voir, telle la théorie des fonctions elliptiques provenant de l'analyse, de la mécanique et de la théorie des nombres. Les anglophones appellent ce phénomène le moonshine et les francophones parlent du miracle du clair de lune. Tout ceci pour dire que la mathématique est bien vivante.

En particulier, elle est vivante en Belgique : des mathématiciens des deux communautés et des trois régions sont connus et estimés dans la communauté mathématique mondiale. Il est périlleux de citer des noms, mais en citant Tits et Deligne je n'ai pris aucun risque parce que tout d'abord nous les considérons tous comme des géants et ensuite il y a ceci : Jacques Tits, après avoir étudié dans une université belge, l'Université Libre de Bruxelles, y commença une carrière, y devint

chargé de cours, puis fut nommé Professeur à l'Université de Bonn. Il est aujourd'hui Professeur au Collège de France et citoyen français. Pierre Deligne étudia aussi à l'Université Libre de Bruxelles, et dès ses études fréquenta l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques, l'I.H.E.S., un lieu de recherches à Bures-sur-Yvette près de Paris. Il y rejoignit Grothendieck (et, puisque nous sommes à Mons, comment ne pas préciser qu'il y rejoignait aussi le physicien mathématicien montois David Ruelle). Il fut peu de temps stagiaire de recherches du Fonds National de la Recherche Scientifique, fut invité à l'I.H.E.S. puis y fut nommé Professeur. Mais à présent il a quitté l'Europe, depuis deux ans il est Professeur à l'Institute of Advanced Studies à Princeton. A son départ de l'I.H.E.S. il fut remplacé par Jean Bourgain, figure importante en analyse mathématique. Ce fut un honneur pour les Montois de le recevoir dans cette université fin août à l'occasion d'un colloque. Mais jusqu'à sa nomination à l'I.H.E.S. il était chargé de cours à la Vrije Universiteit Brussel. Ne parlons pas du probabiliste Jacques Neveu, Professeur à Paris, car d'autres noms de mathématiciens très forts, ou simplement forts, et venus de Belgique peuvent être cités. Rassurez-vous, ce n'est pas fini, d'autres préparent leurs bagages.

L'émotion et les polémiques provoquées en juin dernier par le départ de Bejart furent à mon avis des signes positifs de civilisation. En fait il aurait été grave qu'il nous quittât dans l'indifférence générale. Mais Tits, Deligne, Bourgain et d'autres sont partis sans que beaucoup aient jamais su qu'ils avaient été là.

L'analyse de ce phénomène est complexe. Tout d'abord il est difficile de dire que l'émigration est un mal en soi sans dire en même temps que toute l'histoire est un mal en soi. Et il est arrivé qu'en mathématiques aussi, la Belgique profite d'une immigration porteuse de sang neuf et d'idées nouvelles. Ce fut notamment le cas il y a une quinzaine d'années dans des jeunes universités

du Nord et du Sud du pays, comme celle-ci, créée par cette excellente loi d'expansion universitaire. Mais il est clair que le mouvement dominant est la perte continue, silencieuse et catastrophique que je viens d'évoquer. Je la juge catastrophique, et sur ce point je ne puis marquer mon accord avec l'opinion de Jean Dieudonné dans son livre déjà cité. Il y écrit page 27 "De plus, là comme dans toutes les sciences, il faut atteindre une "masse critique", et sauf cas exceptionnels (pays scandinaves depuis 1900, Hongrie entre 1900 et 1940), les pays trop petits ne peuvent espérer avoir une véritable école nationale, et doivent se rattacher d'une façon ou d'une autre à celles de leurs voisins plus peuplés".

Les mathématiciens belges et montois en particulier connaissent bien le Professeur Jean Dieudonné. Ils savent ce qu'ils lui doivent, en mathématiques, mais aussi dans la création de liens d'amitiés entre mathématiciens français et belges. Ils savent qu'il est le dernier Français à pouvoir être taxé de chauvin. Mais il me paraît patent que même pour une petite communauté l'ambition de viser la meilleure qualité en matière culturelle va de pair avec la même ambition en matière technologique, et qu'à notre époque, ces développements dans une communauté ne peuvent être séparés du développement global. Et je voudrais avoir montré que l'ambition de créer une grande école de mathématiques en Belgique n'est pas une utopie.

Mon but aujourd'hui est d'insister sur l'aspect culturel des mathématiques. Par nécessité de temps et surtout par incompetence, j'ai passé sous silence non seulement des pans entiers de la mathématique, mais aussi cet aspect capital qu'est son interaction bien réelle et incontournable avec tout ce qui touche au progrès de notre type de société, en particulier en technologie. D'autres s'exprimeront là-dessus en connaissance de cause, mais pas aujourd'hui. Dans ce contexte, il ne me paraît pas souhaitable d'accepter que les pays scandinaves restent l'exception. Comme la Suède, avec ses huit

millions d'habitants, où le pouvoir politique fit en sorte que le pays conserva ses grands mathématiciens dont sa médaille Fields Lars Hörmander. Stockholm est aujourd'hui un centre de niveau mondial en analyse mathématique, et il est difficile de séparer ce fait du niveau de développement de la Suède.

Les responsabilités de l'hémorragie mathématique dans notre pays sont certainement diverses. Il est clair que le pouvoir politique n'assume pas seul cette responsabilité. Parfois il a bon dos : il fut un temps où les universités avaient des grands moyens financiers, elles sont à juste titre jalouses de leur autonomie en matière scientifique et peuvent donc assumer leurs responsabilités.

Mais il est aussi clair que la capacité de juger si les conditions existent pour la création ou le développement d'un pôle scientifique et/ou culturel, ainsi que la décision de créer un tel pôle, sont du ressort du pouvoir politique. Pour rester dans le domaine culturel, il a fallu une volonté politique pour créer la chapelle Reine Elisabeth et le Ballet du Vingtième Siècle. Plus récemment, il y eut la volonté politique de créer dans la Communauté Française les bases pour une connaissance et un développement de la littérature belge de langue française. Je ne sais plus qui a écrit que si notre écrivain Marcel Moreau, qui me pardonnera de le citer en parlant de mathématique(1), avait commencé son oeuvre dans l'environnement actuel, il ne se serait pas exilé à Paris.

Aujourd'hui, comme je l'ai indiqué plus haut, malgré ces saignées, la mathématique est vivante en Belgique et le terrain dans lequel sont nés et se sont développés Tits, Deligne et d'autres n'est pas desséché. Il est donc déprimant, chaque fois que semble naître une étoile, de craindre qu'elle ne nous quitte définitivement. Mais je sais bien que ce phénomène n'est pas propre aux mathématiques, et mon propos n'est pas la politique culturelle et scientifique ni ce que l'on appelle avec

beaucoup d'humour, le manque de moyens matériels en Belgique.

Je ne lirai donc pas le texte le plus chargé d'émotion, aujourd'hui le plus subversif que je connaisse sur ce sujet, et que j'aimerais voir affiché dans toutes les universités : le discours que prononça le Roi Albert Ier à l'Usine Cockerill à Seraing le 1er octobre 1927. D'ailleurs mentionner cette époque en parlant de sciences (la création du F.N.R.S., les conseils de Physique Ernest Solvay, Albert Einstein qui était chez lui en Belgique) , frise déjà l'indécence et la provocation.

Je remonte donc sur mes cimes et je termine par un trait psychologique. Le sentiment qu'ont les mathématiciens de ne pas être appréciés à leur juste valeur a évidemment créé chez eux des moyens de défense qui leurs sont propres. Parmi ceux-ci, la conviction que leur science est bâtie dans du roc et que s'ils parviennent à établir un résultat significatif, celui-ci leur est acquis pour l'éternité. Cette conviction leur donne parfois une sorte d'assurance qui n'aide pas à les rendre trop sympathiques. Mais cette assurance en aide beaucoup à ne répondre aux sollicitations des modes ou d'une rentabilité immédiate que s'ils en ont réellement envie. Dans ce contexte d'orgueil, je terminerai par une citation dont mon exposé indique que je n'en partage pas totalement l'esprit, mais elle résume une donnée souvent méconnue. Elle est l'exergue du livre de Jean Dieudonné, et est un extrait d'une lettre, en français, du grand mathématicien allemand Carl Jacobi, datée du 2 juillet 1830

"Monsieur Fourier avait l'opinion que le but principal des mathématiques était l'utilité publique et l'explication des phénomènes naturels; mais un philosophe comme lui aurait dû savoir que le but unique de la science, c'est l'honneur de l'esprit humain, et que sous ce titre, une question de nombres vaut autant qu'une question du système du monde".

Je vous remercie de votre attention.

(1) Lorsque dans "L'ivre livre", Marcel Moreau veut montrer un personnage particulièrement repoussant, il présente un professeur de mathématiques.

A paraître dans la prochaine
livraison du CM,

UN DOSSIER WALLONIE

avec des contributions (notamment) de:

Christian Vandermotten,

Claude Renard, Philippe Destatte,

Milou Rikir, Chantal Kesteloot

en diagonale

pourquoi pas ensemble?

Le 26 septembre 1986, le Drapeau rouge alertait la presse sur l'étranglement dont il était menacé.

Le 31 octobre 1986, De Morgen titrait "De Morgen is dood, leve de Morgen", le 19 novembre 1987, La Cité titre: "on ferme", ajoutant "laissez-nous les clés!"

Or il existe en Belgique une loi garantissant le pluralisme de la presse grâce à une aide matérielle de l'Etat. Cette loi est surtout un alibi pour les gouvernements qui se sont succédé depuis dix ans. Elle leur a permis de protester de leur attachement à la démocratie. Mais dans le même temps, l'aide à la presse a été réduite comme peau de chagrin. Les subsides ainsi rabotés ne sont pas perdus pour tout le monde: le principal bénéficiaire en aura été INBEL, institution de propagande gouvernemental.

Ce scandale a été dénoncé tour à tour par Le Drapeau rouge, De Morgen, La Cité. Leur message indigné aura été en substance identique, à quelques mois d'intervalle.

Pourquoi faut-il découper cette protestation en rondelles, et la débiter "chacun pour soi", au moment le plus dramatique? Pourquoi ne pas jumeler les appels, les campagnes, les solidarités? Pourquoi se laisser dévorer sans tenter une alliance contre le dévoreur?

A l'heure où paraîtront ces lignes, le sort de La Cité sera peut-être scellé. C'est avec beaucoup de confiance que nous lui souhaitons de reparaitre en 1988 "clés en main", avec l'appui chaleureux de ses lecteurs et amis.

Chacun sait néanmoins que le risque est immense de voir le pluralisme de la presse de nouveau menacé. Plutôt que d'attendre une alerte prochaine, ne serait-il pas raisonnable d'entreprendre une action préventive très large, où parmi d'autres alliés -le groupe Convergences Liberté Démocratiques trouverait sa place, lui qui a exprimé si clairement sa préoccupation en faveur de la viabilité,

de l'indépendance et du pluralisme des médias de l'information?

médecines parallèles.

Est-ce parce que des hommes ont marché sur la lune, parce que des chirurgiens réussissent des greffes d'organes humains, que d'autres hommes se réfugient dans des médecines dites douces, loin de laboratoires glacés et d'appareils de précision? Est-ce la force de la science qui fait aujourd'hui la faiblesse de la médecine?

"Comprendre le recours aux médecines parallèles": tel était l'objectif d'un colloque international, dû à l'initiative conjointe de l'institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, du Groupe d'étude pour une réforme de la médecine (GERM) et du Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (CRIOC). Le colloque s'est déroulé les 3,4 et 5 décembre 1987 à l'institut de Sociologie de l'ULB.

Les félicitations les plus augustes n'ont pas manqué, à l'adresse des organisateurs du colloque. Félicitations pour leur courage, leur esprit d'initiative et de recherche, leur ouverture très large en même temps que leur souci de synergies.

Rien d'étonnant si souvent ces congratulations étaient accompagnées de réserves, d'inquiétudes: bravo pour le courage, gare à l'intrépidité; bravo pour l'ouverture, gare à l'aventure. Et surtout: attention à ne pas alimenter de "dangereux affrontements". Pour certains intervenants, la résignation l'emportait sur la ferveur face à un colloque qui allait mettre à nu -et tenter de mesurer- une réalité qu'on eût préféré laisser dans l'ombre. Pour d'autres, le colloque aura été trop prudent.

Pour notre part, nous nous réjouissons surtout du caractère interdisciplinaire de l'entreprise: historiens,

ethnologues, économistes, sociologues, infirmiers, usagers et praticiens de médecines "traditionnelles" et "alternatives", psychologues, juristes ont croisé leurs approches, relativisant les "vérités" de chacun, recomposant un puzzle compliqué et multicolore...

Trois jours très pleins, douze tables rondes, plus de soixante communications: les actes du colloque rendront compte de l'immense capital de réflexions produit par la rencontre internationale, d'ailleurs exemplairement organisée.

Nous prenons le risque de tenter de dégager -avec notre subjectivité- quelques idées-force, qui émergent d'un foisonnement assez vertigineux.

Et d'abord, le constat que le phénomène du recours à l'acupuncture, à l'homéopathie, à la guérison par les plantes, etc... n'est pas un phénomène ponctuel ou isolé. Ces pratiques prolifèrent dans la plupart des sociétés industrialisées, et notamment chez nous -Wivina De Meester a reconnu qu'elles ne sont plus marginales- et chez nos voisins ; ces pratiques s'inscrivent dans un mouvement plus vaste, dans une réaction contre un certain mode de rationalité.

On a beaucoup parlé au colloque de l'évolution de la médecine classique, devenue de plus en plus technicienne et sophistiquée. Au point de déposséder le patient de son corps, d'assujettir ce corps à un système froid, privé de sens. François Laplantine a ainsi pu faire état d'une nouvelle culture médicale alternative, qui trouve des correspondances dans le champ urbain, épistémologique, religieux.

Contre la tendance qu'a la médecine classique à se référer "obsessionnellement" à la science comme l'a montré José Dos Santos, l'homme aspire à une relation à la fois moins sèche et plus globale avec le médecin. Est-ce que les médecines parallèles assurent cette qualité de relation? Peut-être. Peut-être est-ce aussi le souci de praticiens "classiques". Il semble bien cependant que la technicisation de l'art médical a suscité le besoin d'autre chose.

Cet autre chose a été comparé à une nébuleuse . Et

il est vrai qu'entre le livre de Rika Zarái, vendu à 2 millions d'exemplaires, et certains exploits de l'acupuncture, il y a de l'espace. Le succès commercial des recettes de Zarái n'est d'ailleurs pas unique: le chiffre d'affaires des laboratoires d'homéopathie en France (près de quatre milliards de francs belges) aide à apercevoir que les médecines parallèles sont en quête de légitimité pas seulement pour des raisons morales, mais aussi, chez certains en tous cas, par la volonté de conquérir des marchés, des créneaux financiers. C'est ce qu'ont montré Gery Coomans et quelques autres.

L'inflation de diplômes en médecine a aussi été évoquée -avec les difficultés pour les jeunes diplômés d'exercer leur métier là où ils le souhaitent- pour expliquer des reconversions aux pratiques alternatives. Mais suffit-il de calculs économiques pour que cette reconversion réussisse? Quelle place pour le "charisme" dont seraient dotés les promoteurs de médecines parallèles? La question se pose même si J.L. Legrand a indiqué la fragilité de ce "charisme" qui peut se routiniser.

Sans doute est-ce à propos du concept et de la pratique d'évaluation que le débat aura été le plus animé. Pour Jean Godard, des questions essentielles doivent être posées quand on parle d'évaluation: qui la demande? dans quel contexte? pour quoi faire ou quoi démontrer? Sur le plan scientifique, des controverses ont surgi (sans surprendre personne) à propos de l'effet placebo, lequel n'est pas un monopole des médecines parallèles. Au delà des arguments savants sur la dégranulation des basophiles et les hautes dilutions d'anti-Ige, même les ignorants décèlent un débat de fond. Car enfin que sait-on de l'effet placebo? La formule ne masque-t-elle pas un aveu d'impuissance scientifique? j.m. lacrosse avait donc des raisons d'en appeler à "une reconceptualisation en profondeur" de l'effet placebo.

S'il est une notion et un mot qui ont été récurrents au colloque, c'est le mot et la notion d'ambiguïté. Ambiguïté dans les attitudes des institutions académiques ou gouvernementales, facultaires. Ambiguïté -ou flou- dans

les frontières mêmes entre médecine classique et médecine alternative, ambiguïté dans les termes (parallèle, alternative, douce sont-ils synonymes?)...Il reste donc bien du chemin à parcourir. Un chemin que des expériences à l'étranger -le Québec, les Pays-Bas par exemple- peuvent aider à rendre moins rocailleux.

Pour certains, apparaissent déjà des signes sinon de reflux de la vague des médecines parallèles, du moins d'une certaine intégration de l'"alternatif" dans l'"officiel". Certes, la légalisation même partielle et conditionnelle de certaines pratiques, la règlementation de certains remboursements mènent à limiter l'aire de marginalité. Est-ce que pour autant les gens seront moins attirés par ce type de médecine? Ou est-ce qu'on peut déjà prévoir l'adoption par les "traditionnels" de pratiques propres aux "alternatifs"? Autant de questions soulevées par le colloque qui, en bon colloque aura suscité plus de questions que de réponses.

Le rôle des média a été l'objet de réflexions et d'interrogations. Celles-ci aussi méritent d'être prolongées et approfondies. A l'évidence, la carrière des médecines parallèles leur doit beaucoup.

r.l.

Outil d'analyse marxiste de la société
actuelle, les **CM** entendent

- contribuer à un nouvel élan
de la gauche et de ses valeurs
- participer à l'élaboration
d'alternatives mobilisatrices
à la politique néo-libérale;
- développer la réflexion
et les échanges de réflexion
à propos des voies d'accès à
une société socialiste en Belgique

(Ré)abonnez-vous sans tarder
700 F l'an pour la Belgique
800 F l'an pour l'étranger
C.C.P. 000-0188745-80
de la Fondation J. Jacquemotte,
1000 Bruxelles



MAGAZINE★

LE PARRAINAGE CULTUREL



NOM: Fondation pour la Promotion des Arts
PRÉNOM: a.s.b.l.
ÉTAT CIVIL: célibataire (sans appartenance politique,
philosophique ou religieuse)
DOMICILE: rue aux Choux 39-41 1000 Bruxelles
02.215 7798
NÉE LE: 25 avril 1987 à Bruxelles
PROFESSION: agent de promotion du mécénat
du sponsoring culturels et des entreprises

SITUATION FAMILIALE:

parents: CGER
"Le Vif - L'Express, Trends & Transances"
WANG Belgium
EUROCARD BELGIUM-LUXEMBURG
ABC
sœur: "Stichting voor Kunstpromotie"



mécénat d'entreprise, pourquoi cet essor?

Ce dossier sur le mécénat d'entreprise a été réalisé avec le concours de Patrick Burniat, Jean Delval, Michel Godard, Patrice Granville, Jean-Jacques Heirwegh, Françoise Nice, Rosine Lewin.

Son ordonnancement n'est pas d'une rigueur cartésienne.

Nous avons tenté de cerner le phénomène en plein essor du "sponsoring", de le situer dans le contexte économique et idéologique en éclairant notamment la notion de culture d'entreprise. Le dossier apporte des témoignages (par exemple de Jo Dekmine, Jean-Paul Hubert, Jean Delval), des données (pas seulement chiffrées) sur les dépenses culturelles, sans oublier le domaine "sport et argent".

C'est aussi un plaidoyer pour une politique culturelle cohérente et dynamique

Ce n'est pas d'hier que des manifestations culturelles dans notre pays sont financées par des firmes privées. En 1964, par exemple, le Théâtre National réalisait une mise en scène de "l'Opéra de quat'sous" de Brecht, avec les sous de la Fondation Caltex, le programme étant agrémenté d'un concours récompensé par la Banque Lambert. (1)

Dans les années septante, les Festivals de Wallonie ont recouru au mécénat. Europalia 80 et le Festival des Flandres en ont fait autant et même plus: la Kredietbank, Bell-Telephone, Coca-Cola, Philips, BASF, la Banque Bruxelles-Lambert et d'autres encore figuraient parmi les généreux donateurs. (cf CM de février 1981: le commerce de la culture et l'art des affaires).

Prolifération

Au cours des dernières années le phénomène s'est généralisé à un rythme rapide. Qu'on songe à l'intervention de la compagnie d'assurances "Provinces réunies" pour installer au Musée de l'armée une collection d'armures englouties dans les caves des Musées du Cinquantenaire, ou au concours Eurovision organisé par la RTBF avec le spectaculaire appui de Spa-Monopole, Sony-Belgium, la Générale de Banque, la Sabena et le Loto, ou encore à la Monnaie-Foundation, qui regroupe Agfa-Gevaert, la Générale de Banque, Olivetti, Petrofina, la CGER, le Crédit Communal, Swift, Wang et la Loterie nationale, le parrainage apparait comme une condition sine qua non des activités culturelles. Même le grand concert donné à New York pour la Journée de la Paix sous l'égide de l'ONU par l'orchestre philharmonique de Wallonie a requis une intervention de Coca Cola. Le Kaaithheater bénéficie du "sponsoring" de la Kredietbank, Knack, De Standaard et la Loterie nationale. Côte d'Or valorise le bon chocolat belge en finançant les aventures marines des Tabarly. Les presses universitaires de Bruxelles sont parrainées par la CGER et la Dernière Heure/ Les Sports. Petrofina donne 40 millions pour

restaurer le Musée d'Erasmus et demande en échange qu'une plaque discrète, placée sur le porche d'entrée, et un dépliant, mentionnent son nom.

Je mécène, tu mécènes, il...

Tout cela relève du mécénat d'entreprise, ou si l'on préfère du parrainage, en français "sponsoring".

L'acceptation traditionnelle du terme "mécène" renvoie à un personnage qui, possédant quelque fortune, "protège les écrivains, les artistes, les savants, en les aidant financièrement". A cette vision est généralement associé un doux parfum de désintéressement, de gratuité.

Et si le mécène tient à signer, même discrètement, ses bienfaits?

De Maecenas -ministre ou conseiller de l'empereur Auguste, à qui nous devons l'origine du terme usité- à Petrofina ou Coca Cola en passant par la célèbre famille Médicis et combien d'autres, nous retrouvons une constante dans l'acte mécénal: "Une façon de servir l'intérêt général qui est toujours très profitable pour l'intérêt particulier". Et ce, quelque généreux qu'il soit.

Ce "profit" a rencontré des expressions diverses tout au long de l'histoire. Il exprime tantôt une recherche de pouvoir (ne dit-on pas que collectionner, c'est posséder; que gouverner, donner, c'est la même chose); tantôt une recherche d'honneur, de reconnaissance (la "grandeur" naît de l'art de la dépense et non de l'art de s'enrichir; de la rupture sociale qui s'opère entre celui qui donne et celui qui ne peut donner); ou encore de pérennité (les "fondations" qui perpétuent le nom d'une personnalité).

De fait, de nombreux PDG éclairés se sont approprié la tradition mécénique, déjà revisitée par les Américains, pour la transposer dans l'environnement de l'entreprise moderne et performante, où elle sert des buts qualifiés globalement d'objectifs de communication.

En premier lieu, les dirigeants d'entreprise cherchent, par cette voie, à améliorer le "capital-image",

l'image de marque de leur société. Lorsqu'I.B.M. organise une exposition itinérante sur le thème "L'Art et le Temps" présentée durant dix-huit mois dans de grands musées européens, ou réunit un soir quelques heureux élus pour l'audition privée d'oeuvres de Vivaldi au Théâtre du Parc, à Bruxelles son objectif premier n'est pas de vendre son matériel informatique, mais bien de développer auprès du public concerné une image de marque favorable. Les "médias" utilisés (ici l'exposition et le concert) sont par ailleurs définis en fonction du public ciblé (le "grand public" et celui, plus restreint, des "décideurs". Les objectifs purement commerciaux de la société sont ici dépassés par l'investissement qu'elle opère dans des domaines artistiques en vue d'une plus-value, non plus financière (encore que celle-ci ne soit pas négligeable dans le cas d'achat d'oeuvres d'art (2), mais culturelle.

En raison d'une évolution que nous analyserons plus loin, l'entreprise sort ici du cadre étroit de sa vocation économique, pour entrer plus ostensiblement dans la vie culturelle et sociale.

Un contrat

Ce fait apparaît encore plus marquant lorsqu'on examine l'évolution de la terminologie usitée. On parle de moins en moins de mécénat (le simple geste financier exclut encore le mécène de l'acte créatif) pour avancer les termes de parrainage (l'idée de parenté familiale renforce l'intimité du mécène et du "mécéné", mais le rapport est paternaliste encore) ou, mieux donc, de partenariat (le mécène est associé à la création ce qui lui permet un faire-valoir supplémentaire quant il peut faire étalage de son propre savoir-faire organisationnel,...)

En tout état de cause, et au delà de considérations sémantiques, le mécénat s'énonce -même dans le chef de ses plus ardents avocats- comme une relation contractuelle. "Ce qui est échangé dans le contrat (mécénal), écrit Jean-Jacques Rosé dans "L'Or pour l'Art"

(3), c'est le financement que donne une entreprise à une oeuvre, une action, contre le potentiel d'audience, d'impact, d'attractivité, de sympathie, qu'elle suscite. L'entreprise s'approprie, pour un temps limité, la valeur intrinsèque du médium dans la cible qu'elle vise".

Autre définition, proposée comme point de départ à une journée d'étude organisée en mai dernier à Bruxelles par le carrefour interdisciplinaire Entreprise-Administration-Université: "Le contrat de sponsoring (parrainage publicitaire ou mécénat) peut se définir comme une convention par laquelle une entreprise commerciale soutient des personnes morales ou physiques, dans le domaine culturel, artistique, scientifique, philanthropique ou sportif et prévoit qu'elle pourra faire directement mention de ce soutien ou le laisser apparaître".

Laisser faire, laisser passer

Les Français causent mieux que les Belges, chacun sait cela. De plus, ils ont institutionnalisé le mécénat. Il n'est donc pas inintéressant d'aller voir comment les grands commis et les idéologues de la France chiraquienne s'expliquent sur le phénomène.

Quelques repères d'abord.

Octobre 1986: le ministre de la Culture, François Léotard reçoit un rapport de 780 pages des mains du PDG de Cartier, Alain-Dominique Perrin. Une quarantaine de personnes avaient collaboré à la confection de ce document, intitulé "Mécénat français, la fin d'un préjugé".

Février 1987: le ministre Baladur, préposé à l'économie et à la privatisation, se fait remettre un rapport presque aussi copieux, sur le même thème, rédigé par M. Georges Péberau, industriel lié à la société générale.

25 mars 1987: le Conseil supérieur du mécénat est mis en place à Paris. Les quelque 85 personnes, nommées pour trois ans, qui peuplent les quatre commissions du conseil, ne pourront jamais que formuler des avis.

23 juillet 1987: vote d'une loi sur le développement du mécénat. Elle prévoit entre autres choses l'organisation d'un système de cofinancement. Un budget de 40 millions de F.F. est accordé par l'Etat.

Octobre 1987: le conseil national du patronat français crée un groupe d'étude du mécénat d'entreprise, qui sera présidé par M. Antoine Guichard, des établissements "Casino", Oscar du mécénat d'entreprise.

Ajoutons à cela qu'en novembre 1986, s'était tenu à Cannes le 1er Marché international du sponsoring et mécénat.

Le premier des "grands rapporteurs" cités, M. Perrin a, entre autres talents, celui des formules percutantes. Il lance avec force la notion de citovenneté d'entreprise. "Le mécénat d'entreprise, dit-il, est l'expression de ce sens social de responsabilité et de citoyenneté".

"L'entreprise veut s'intégrer à son environnement pour assurer la légitimité indispensable à son essor" (souligné par les CM). Et encore: "Laisser faire l'entreprise, laisser passer l'artiste". Et, pour couronner le tout: "L'art d'apparaître désintéressé présente un intérêt".

De M. Baladur, nous retiendrons surtout une réponse aux journalistes du "Monde" qui l'interrogeaient (Le Monde 7/8/87), une réponse qu'on n'aurait pas osé imaginer...

"...la loi sur le développement du mécénat exprime la volonté d'un changement en profondeur de notre société au même titre que les privatisations, la participation ou le développement de l'action pour la qualité. Toute la question était d'y aider par des incitations fiscales".

De fait, la loi française du 23 juillet 87 autorise l'exonération de trois pour mille (au lieu de deux pour mille) pour des versements effectués à des associations ou fondations agréées par le ministère des Finances ou celui de la Culture. Et les Fondations ne manquent pas. Par exemple la Fondation TOTAL pour la musique, qui a parrainé la représentation de "Tancredi" au dernier

Festival d'Aix-en-Provence. Ou la Fondation APPLE pour le livre, qui dispose à elle seule de 40 millions de FF pour divers prix.

Personne ne s'étonnera de voir ces fondations dirigées par des hommes d'affaires. Mais il n'allait pas de soi que le président du Conseil supérieur du mécénat, dépendant du ministère de la Culture et appelé à contrôler des fonds publics, fût lui aussi un banquier, M. Michel David-Weill, de la Banque Lazard. Collectionneur et donateur aux musées nationaux, ce banquier estime qu'on "revitalisera les activités culturelles en y mêlant le public et les entreprises, et en leur donnant la fierté d'être identifiés à une réalisation commune: musées, bibliothèques, festivals, expositions, comme aux Etat-Unis, tout en évitant la dépersonnalisation que provoque le plus souvent une aide exclusive de l'Etat. "Le risque de ce monopole d'Etat, nous paraît plutôt mythique...

Perdre son âme?

La loi sur le développement du mécénat a aussi des retombées pour les associations sociales et philanthropiques. Les subventions de l'Etat français dans ce domaine ont été réduites d'environ un milliard en 1987. Dans le même temps, les besoins croissent. Pour vivre ou survivre, les associations devront "apprendre à communiquer"; un besoin tellement vif qu'un colloque s'est tenu à Béthune en octobre dernier, sur le thème "associations et média".

Pour Anne David, déléguée générale de la Fondation française pour la vie associative, l'enjeu est dramatique: il s'agit de "savoir se vendre sans perdre son âme". En effet, il ne suffit pas d'exister pour être soutenu. La bataille pour décrocher des subventions risque d'être inégale, les grosses associations dotées d'un service de marketing et d'un riche réseau de relations, draineront probablement le gros des dons. Susciter un choc dans l'opinion par des images ou des slogans n'est pas à la

portée de tous les groupements, fussent-ils socialement utiles.

La culture d'entreprise, pourquoi maintenant?

Citoyenneté d'entreprise, culture d'entreprise: ces formules relativement nouvelles ne sont ni fortuites, ni innocentes. Elles indiquent une mode de l'entreprise, un recentrage de la société sur l'entreprise, qui charrient des réminiscences nippones et américaines, et qui sont un des résultats de la crise. Structures industrielles bouleversées, cohortes de travailleurs parmi les mieux organisés repoussés hors des circuits productifs, jeunes voués pour la plupart à des formes de travail précaire ou au chômage. Et au fil des ans, une industrie qui devient malade de la finance, une finance malade de la spéculation cependant que le néo-libéralisme triomphant exalte le profit privé, détruit ou honnit les services publics, glorifie le business-business...

Présentée comme une "nouvelle structure de base", l'entreprise devrait être le lieu d'une collaboration de classes "modernes", fondée beaucoup moins sur la coercition que sur la séduction et l'atomisation du personnel. Car même dans une société informatisée, le patronat a besoin de l'intelligence et du savoir-faire des travailleurs. Il lui faut donc prendre en compte ce facteur "travailleurs". Et pouvoir compter de surcroît sur l'opinion publique.

Dans un essai documenté et brillant, Philippe Messine (4) a montré qu'aux Etats-Unis, cet impératif a débouché sur des politiques diverses, dont certaines sont déjà essoufflées. C'est le cas du modèle californien par exemple, où l'entreprise vise à gommer tout conflit, où l'effort de formation-maison est porté au pinacle, où chacun s'identifie à l'entreprise. On ne travaille pas pour IBM, on est IBM, et on vit pour faire triompher IBM sur ses concurrents.

Le "modèle saturnien" par contre tolère un espace de conflit et laisse une place très mesurée (dans le cadre

d'un "contrat loyal et clair") à la négociation avec les syndicats. Sans s'y référer explicitement, l'idéal "harmonique" d'André Leysen -disposé à cohabiter dans l'entreprise avec "un syndicalisme aménagé"- s'inscrit, nous semble-t-il, dans cette politique dite saturnienne.

Pour Philippe Messine qui s'en inquiète, "l'entreprise devenue le pivot de l'effort collectif, tend de plus en plus à devenir aussi le pivot de la pensée collective".

On aperçoit combien est pernicieux cet économisme de type nouveau, qui réclame "moins d'Etat", tout en recourant volontiers à l'Etat: avec ses "micro-défis", il morcelle le monde du travail, ignore le politique, débilité la démocratie.

La FEB veut communiquer

Sans doute, les personnes qui mettent en oeuvre des projets de mécénat d'entreprise ne s'encombrent-t-elles pas toujours de ces considérations. Le lien entre le phénomène du mécénat d'entreprise et l'évolution économique et idéologique que nous venons d'évoquer est cependant très réel.

En Belgique, la Fédération des entreprises participe au processus. Rompant avec une traditionnelle discrétion b.c./b.g., elles s'applique à multiplier les contacts avec la presse, à institutionnaliser les missions d'attaché de presse et d'attaché aux relations publiques. On ne dit plus "Pour vivre heureux, vivons cachés". On dit plutôt: "Pour vivre heureux, soyons transparents".

"Pour appâter les rédacteurs, pour accéder aux médias, les "trucs" les plus fous, les plus sophistiqués sont utilisés (par les entreprises) notait "Le Soir" du 13 juin 87.

Avec l'Institut de l'Entreprise (IDE), où siège le gotha de la finance et de l'industrie, la Fédération des entreprises de Belgique entend "conforter et faire reconnaître les responsabilités autres qu'économiques et financières des entreprises".

Le souci de rendre la communication efficace est au

centre de nombreuses journées d'étude et de colloques depuis plusieurs années déjà, à l'échelle de la Belgique, de la CEE ou de groupes transnationaux. Certains documents produits par l'IDE sont extrêmement éclairants. Par exemple, cette définition des objectifs de la communication directe.

<< Cette action de communications directes vise à la fois plusieurs objectifs:

-Interpréter et expliquer l'environnement économique de l'entreprise;

-Aider le personnel à mieux comprendre les objectifs, les mécanismes et les acquis de l'entreprise, ainsi que l'interaction entre l'entreprise et la société en général;

-Persuader que l'entreprise est l'enjeu du bien-être;

-Aider à former les opinions du personnel pour l'amener à mieux comprendre les problèmes auxquels l'entreprise est confrontée;

-Influencer le comportement du personnel face au changement, aux innovations et à la mobilité;

-Le convaincre que le bien-être est le résultat de la valeur ajoutée de l'entreprise et que donc la rentabilité de celle-ci est vitale.>> (5)

Ou encore ces extraits d'une note de synthèse établie au terme d'une enquête dans onze groupes performants européens.

<<Dans les groupes performants, la politique de communication s'intègre dans la stratégie entrepreneuriale. Cette politique favorise la crédibilité du système d'entreprise, elle en assure la légitimité, elle prend en compte la responsabilité sociale de

l'entrepreneur>> (Pg. 19)

<<Faut-il démontrer que la légitimité de l'entreprise est d'autant plus contestée que la crise sociétale est plus profonde?

Le groupe performant a compris qu'il doit assurer sa "légitimité". Car seule la reconnaissance de cette légitimité assure la "justification de son pouvoir d'action et son développement". Et seul le pouvoir d'action peut donner l'espérance d'entraîner à nouveau le cycle: profit, croissance, progrès.

La politique de communication prend en compte la responsabilité sociale de l'entrepreneur. Cette politique est basée sur la "sensibilité sociale" (Rhône-Poulenc). Par la voie d'un langage commun, d'une culture commune, la communication mène à une réelle participation.

Crédibilité, légitimité, responsabilité sociale, trois axes d'une authentique politique de communication. >>(Pg. 21)

A côté du mot-clé "légitimité", revient très souvent la formule "culture commune". La création, puis la consolidation d'une culture commune à toute l'entreprise sont présentées comme exprimant la vocation sociale de l'entreprise.

Image (noble) du groupe systématiquement diffusée, légitimité, culture commune, civisme d'entreprise, mécénat: la boucle est bouclée.

Une récente enquête de l'IDE, réalisée par Marketing Unit nous apprend que 83 à 92 % des 200 firmes interrogées sont favorables à la mise en oeuvre d'une "activité sociétale". Le social l'emporte de loin sur le culturel parmi les choix "sociétaux": 70 % se prononcent pour le social, 52% pour des activités portant sur l'environnement, 37% pour se secteur médical, 32% pour la culture, et 23% pour le sport. Motif de cet intérêt

pour des activités non liées à la raison de l'entreprise: le souci d'améliorer l'image de marque (6)

Une fonction de séduction

En même temps qu'on réhabilite la loi de la jungle et qu'on feint de croire que dans cette jungle c'est "le meilleur" qui l'emporte, apparaît le besoin de présenter un visage désintéressé, de se donner un look civilisé. L'art est dans cette perspective un excellent placement. Les Américains savent cela depuis longtemps: il y a plus de vingt ans, le Bureau de commerce de New York répondait OUI à la question: "La culture est-elle l'affaire des affaires?" Le mécénat d'entreprise exerce une fonction de séduction. Séduction double au demeurant: vers l'extérieur, et vers le personnel employé par l'entreprise; là, il s'agit de souder direction et personnel autour de valeurs communes, dont la prise de conscience élève la productivité du travail.

La revue belge "L'entreprise et l'homme" de l'association des chefs d'entreprise chrétiens, distingue trois éléments constitutifs de la culture d'entreprise:

1/ des valeurs fondamentales partagées et observées par la grande majorité du personnel, 2/ des normes d'attitude acceptées et mises en pratique, et enfin 3/ des symboles ou attitudes particulières qui cristallisent les normes et assurent le fondement des valeurs. Exemples fournis par la revue: les "valeurs et objectifs" dont se réclame la firme Bekaert (qualité et efficacité comme fondement du succès, importance des hommes), les normes de Caterpillar (la promesse de livrer n'importe quelle pièce de rechange n'importe où dans le monde, dans un délai de 24 heures) ou l'esprit de synthèse et la concision dont se réclame la firme Procter and Gamble. Normes et valeurs seraient le patrimoine commun du patron, des appointés, des ouvriers.

Pour l'anecdote, ajoutons que la revue de l'ADIC cite aussi le Vatican, comme un lieu où se manifeste une culture d'entreprise, par le biais des "activités du

patron": "en décidant de multiplier ses visites pastorales aux églises locales, le pape Jean-Paul II a voulu concrétiser l'esprit du concile Vatican II, invitant l'Eglise à mieux s'ouvrir au monde"...

Ainsi donc, la culture d'entreprise "outil efficace de management est une forme (pas seulement une étiquette) nouvelle de ce qu'on a appelé "l'esprit maison" ou le "patriotisme de firme", l'expression d'un Bien commun sur les lieux du travail.

Négation des conflits de classe, c'est aussi un moyen de découper l'horizon social en rondelles, d'enfermer les travailleurs dans des murs "privés", d'encourager le particularisme contre la solidarité. Ni innocente, ni fortuite!

Une marieuse

En Belgique francophone, une étape a été franchie en avril 1987 dans l'organisation du parrainage culturel, avec la création de la Fondation pour la promotion des arts, précédée par la création de la Stichting voor Kunstpromotie.

La Fondation se présente comme "une structure matérielle de contacts entre les responsables du secteur privé et les créateurs de projets culturels demandeurs de financement". Elle est elle-même parrainée par la CGER, les publications "Le Vif-L'Express, Trends tendances", Wang Belgium, Eurocard Belgium-Luxembourg et ABC. Il s'agit donc pour la FPA, via une banque de données, de jouer un peu agence matrimoniale: elle met en présence d'une part entreprises en mal de générosités, et, d'autre part, créateurs ou entreprises culturels en quête de fonds. Elle aide ces derniers à soigner leur fiche de demandeur (un peu comme on enseigne aux chômeurs à rédiger un beau curriculum vitae) et elle offre aux premiers un choix d'investissements culturels. Par "A-Magazine", édité huit fois l'an, la Fondation présente les projets retenus, fournit des informations sur le parrainage et un agenda des (nombreux) colloques

organisés sur le sujet. Son objectif: la collecte de fonds pour 40 projets par an. Pour le surplus, la FPA entend "sensibiliser (les entreprises) aux intérêts du parrainage", car constate-t-elle, "elles ne le considèrent pas comme un outil de marketing". Elle se préoccupe dans cette perspective d'assouplir la législation fiscale en la matière. Enfin, la Fondation professe que le parrainage ne dispense nullement l'Etat de ses devoirs. Les subsides de l'Etat doivent au contraire être augmentés pour favoriser la collaboration du privé.

Signalons parmi les premiers projets retenus et présentés par la fondation: une exposition sur les arts déco en Belgique dans les années 20 et 30, une exposition Dubuffet, la création d'une pièce de Witkiewicz "La poule d'eau", des représentations de "L'arbre et les tropiques" de Yukio Mishima, une "Nuit des horreurs", dans le cadre du 6ème Festival du film fantastique et de science fiction à Bruxelles; une exposition Michel de Ghelderode et la création de sa pièce "Escorial", un spectacle audiovisuel du "Bayard, mythe mosan", une série de courts métrages de Jean-Marie Piquint.

On notera avec intérêt les raisons invoquées par A-Magazine pour attirer le bailleur de fonds. C'est pour les expositions, l'assurance de faire figurer le logo de la firme sur les affiches et catalogues (et même "une présentation rédactionnelle de la dite firme dans le catalogue"), la perspective d'un important écho médiatique (un spectacle Witkiewicz a valu 24 minutes d'antenne TV, 171 minutes d'antenne radio). Autres appâts: des avant-premières réservées aux invités, des représentations exclusives, des billets de faveur... Ou encore, à propos de la "Nuit des horreurs", A-Magazine annonce "l'aura d'un lieu extraordinaire, un profil audacieux pour votre entreprise"...

Styles et exigences sont très variables chez les sponsors.

Si en France, M. Bouygues tient à se donner en spectacle à la TV quand il remet un chèque à l'Institut Pasteur ou à SOS Racisme, il est des parrains plus

discrets, auxquels suffisent une allusion, un logo, un chuchotement bien ciblé. Quant aux "doctrines", elles sont variables, elles aussi. Ainsi Petrofina adopte comme critères de base de son action mécénique la nécessité et la permanence. "Il faut que le soutien ait un caractère de nécessité, que sans ce soutien l'initiative ne verrait pas le jour. Nous n'intervenons donc pas à titre subsidiaire, ou en substitution d'aides publiques ou privées". C'est ce que les porte-parole de Petrofina, MM. Ketenis et Locquet, ont expliqué à la FPA.

Par contre, la Générale de Banque s'attache plutôt à exercer un rôle subsidiaire, du moins si on s'en tient à ce que déclarait à la RTBF le 30 juillet 1987, M. Jean Van Sluys. En tout état de cause, la Générale de Banque se défend d'avoir à "redresser" une image de marque: elle est excellente, cette image, qui s'identifie au sérieux. Devant un accroissement de demandes de financement, la banque se fait plus sélective; elle privilégie le secteur musical, de la musique de chambre aux festivals pop ou rock.

Coca Cola Belgium garde un accent du terroir américain: son directeur général, M. Robert Delville reconnaît sans ambages que le parrainage, ce n'est pas totalement gratuit. Ses bienfaits visent à améliorer l'image de l'entreprise. Mais à l'évidence, le patron de Coca Cola USA est plus explicite encore. "Nous sommes aujourd'hui dans tous les réfrigérateurs. Nous serons demain sur tous les postes de télévision" annonce-t-il après avoir fait main basse sur les studios Columbia et sur le groupe Embassy (producteur-distributeur de TV et vidéos "indépendants").

L'expérience Wang-Claus.

Une multinationale américaine du nom de Wang, non contente de coparrainer le concours Eurovision à la RTBF, et de se payer une loge au TRM, vient de passer une commande à un dramaturge, et pas n'importe lequel. Hugo Claus a accepté d'écrire -en guise de gâteau

d'anniversaire pour les 20 ans de Wang-Europe- une pièce qui sera montée à Anvers avec le concours de Johan Verminnen. C'est un conte musical intitulé "Alice, Alice...". A la demande expresse du commanditaire, il n'y sera pas question de Wang. Mais la publicité pour le spectacle -qui sera joué, après la Belgique aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre- mentionnera que la pièce a été écrite par Hugo Claus à la demande de Wang.

De Bach à Claus, les commandes d'oeuvres pour "le prince" indiquent une certaine constance dans le comportement de la classe dirigeante. Cela dit, on peut se demander ce que deviendrait la relation entre le "prince" et le créateur avec des partenaires moins subtils que Wang et Claus.

A Bruxelles, un jeune metteur en scène a produit un spectacle intitulé "Manoé", dans lequel il insère délibérément de la publicité (7). "Ce qui intéressait d'une certaine manière les sponsors, a-t-il expliqué, c'est que je les intégrais dans l'histoire. Je leur expliquais que la durée d'intégration du sponsor dans l'histoire variait en fonction de l'argent offert". Perrier avait (c'est fou) offert 50 millions pour être le mécène unique de cette création...

Ces accommodements avec la publicité méritent qu'on y réfléchisse. D'autant plus qu'avec ce qu'on appelle "la mutation du paysage audiovisuel" en France, retentit un cri d'alarme. Claude Santelli pour la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Bertrand Tavernier pour la Société des réalisateurs expriment haut et clair leur protestation inquiète. La montée en puissance des TV commerciales s'accompagne, dit Santelli, d'une dévalorisation des auteurs, auxquels on fait comprendre que "le programme doit garantir avant tout l'indice d'écoute aux annonceurs, et que toute émission devient surtout un enjeu commercial". Illustration de ce propos: le "Dimanche à la campagne" de Tavernier ne sera pas projeté sur TF1, son auteur ayant refusé que son film soit interrompu par une séquence publicitaire. "Mutiler les oeuvres est une erreur stratégique grave et

du vandalisme inutile", estime la Société des réalisateurs (8).

Les Etats-généraux de la culture, qui ont rassemblé à Paris le 17 juin 1987 1.500 artistes de toutes disciplines, ont largement fait écho à ces inquiétudes, et quelques autres(9).

Le "risque artistique".

Faut-il pour autant condamner le mécénat/sponsoring?

Faudrait-il, au nom de la pureté des principes, jeter l'opprobre sur les artistes -créateurs et interprètes qui y recourent clairement? Certainement pas. Mais il s'agit de mettre en cause la politique économique et la non-politique culturelle des pouvoirs publics.

L'investissement de sommes importantes dans des projets de parrainage artistique ou sportif est devenu possible avec la montée des profits des groupes financiers et industriels, avec l'abondance des liquidités dans cette "société casino". Cet investissement a été jugé nécessaire pour donner à ces groupes une légitimité. Et la crise des finances publiques a fait le reste. N'est-ce pas Henri Ingberg qui notait au début de l'année dernière: "La culture qui a toujours été le cousin marginal dans la famille des ministères, n'avait été que provisoirement épargnée par la vague des restrictions budgétaires. On constate qu'elle régressera en francs constants durant l'année 1987, qui risque de rester historique à cet égard-".(10)

Au demeurant le financement privé n'ira que très rarement à des oeuvres dont on ne peut attendre un taux d'écoute élevé. Même M. Monfils en convient.

Alors ministre de la Communauté française, il a abordé de front le problème des missions dévolues aux pouvoirs publics et privés en matière culturelle lors de l'inauguration du Centre Marcel Hicter, à la Marlagne, le 10 septembre 1987. Voici un extrait de son allocution.

"Longtemps, il s'est agi et il s'agit encore de

soutenir des associations libres grâce à une aide financière directe, dit-il à propos de l'intervention des pouvoirs publics. Cependant, il n'est peut-être pas vain que nous soyons vigilants quand nous automatisons le financement direct des associations établies: la création ne peut souffrir de la sclérose de la routine. Et donc, il me paraît vital qu'en matière culturelle, rien ne soit acquis à perpétuité.

De même, il me semble primordial que les pouvoirs publics n'y aient jamais qu'une fonction d'encadrement. Il est inopportun que les pouvoirs publics s'immiscent dans le contenu ou le choix des artistes, pour autant bien sûr, qu'un minimum de rentabilité culturelle, c'est-à-dire finalement d'intérêt du public soit acquis. Ceci n'exclut nullement la part de risques ou de recherche et d'expérimentation. Pour prendre un exemple concret, le mécénat, le sponsoring, le parrainage en matière culturelle -et ceci a été démontré aux Etat-Unis- amène souvent la prise en charge par les entreprises privées d'activités traditionnelles ou déjà reconnues, dans la mesure où justement, l'attente des entreprises quant à d'éventuelles retombées est liée à la nécessité d'un impact le plus important possible sur le public. Ce qui n'est évidemment pas nécessairement la perspective des pouvoirs publics, qui peuvent se permettre eux d'être plus audacieux".

Actons la déclaration de "non-immixtion" dans le contenu des oeuvres ou le choix des artistes. Encore faudrait-il préciser comment, sur quels critères se mesure "le minimum de rentabilité culturelle".

Deux remarques encore sur cette citation.

1/ Personne ne soutiendra que la "sclérose de la routine" favorise la créativité. Mais à l'inverse, nous ne croyons pas du tout aux vertus de l'insécurité, voire de la misère, pour inspirer le créateur. Dommage que le ministre n'ait pas rejeté ce vieux mythe libéral.

2/ La frontière entre ce que doit "mécéner" le privé et ce que doivent subventionner les pouvoirs publics est déterminée pour Ph. Monfils par le taux d'audience. Au privé, ce qui est assuré de succès. Au public, les

créations neuves, qui ne répondent pas au goût de la majorité.

Il défend une idée de synergie qui mérite pour le moins d'être précisée.

"Devant le foisonnement des groupements culturels, l'action la plus probante dans le chef du ministère responsable concerne la mise en place à long terme d'une structure ouverte permettant une synergie autour de projets communs où chaque participant peut faire fructifier ses ressources qui seraient restées inexploitées dans une situation isolée".

Les structures ouvertes en principe, c'est sympathique.

Dans le contexte de la politique menée par la majorité sortante, cela commande la méfiance, d'autant que M. Monfils est coutumier de déclarations à l'emporte-pièce. Toujours à la Marlagne le même jour il proclame que "le débat culture de masse/culture d'élite (...) est dépassé, de même que la notion de droit de tous à accéder à la culture. Chacun désormais y accède puisqu'elle recouvre des formes totalement diversifiées".

Il suffirait donc de disposer d'un récepteur de télévision pour que le droit à la culture soit assuré? La légèreté ministérielle est pétrifiante.

Battant ses propres records en la matière, le même Monfils avait proclamé dans une émission télévisée dominicale, face à Pierre Bartholomé et Gérard Mortier, que les pouvoirs publics dépensaient en Belgique francophone un million par an et par personne pour la culture...

Et le T.R.M.?

André Leysen a troqué la présidence de la FEB contre celle du conseil d'administration du Théâtre Royal de la Monnaie. Faut-il y voir un glissement de ses préoccupations, un abandon du business, au profit de la culture? Il s'agirait plutôt d'un élargissement de la sphère du business. Nous l'avons vu, l'homme d'affaires de cette fin de siècle se veut mécène, philanthrope.

André Leysen prend très au sérieux sa mission de président du TRM. Il en a fait le thème de son discours au déjeuner de rentrée du Vlaams Economisch Verbond. Il y consacre beaucoup de temps. Il proclame dans "le Soir" que le TRM est un "bien commun" de l'ensemble des Belges. Il veut assurer l'avenir de l'Opéra national: ce serait sa manière de payer une dette de reconnaissance qu'il sent avoir envers le pays.

Gérard Mortier n'a certes pas forgé de toutes pièces le TRM, mais il a porté sa réputation bien au delà de nos frontières. Il mène une politique audacieuse, multiplie les créations de qualité, a quadruplé en six ans le nombre des abonnés. Il cultive avec éclat ses relations publiques. S'il ne lésine pas sur les dépenses, ses mérites artistiques sont incontestés. Comme l'écrivait Bernard Focroulle dans les CM il y a quatre ans déjà, Mortier a livré la preuve qu'en peu de temps, on peut, avec intelligence et ténacité, revitaliser des organismes culturels mal en point"(11)

A plusieurs reprises, Gérard Mortier a attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'insuffisance des subventions qui lui sont accordées. Il s'est trouvé en conflit avec l'inspecteur des Finances (qui lui reproche un dépassement annuel de 200 millions de son budget), avec les "tuteurs" ministériels du TRM, et plus spectaculairement, avec Maurice Béjart, qui s'en est allé à Lausanne avec le Ballet du XXme siècle.

En décembre 1987, couperet est tombé: saisons raccourcies de six semaines, nouvelles productions limitées à trois (maximum quatre), cycle des récitals de lieder supprimé, veto contre des projets trop ambitieux, augmentation du prix des places.

Pour le directeur du TRM, ces restrictions pourraient encore ne pas porter préjudice à la qualité artistique de la maison, mais il juge la situation inacceptable, car à long terme c'est la destruction du patrimoine de la Monnaie.

C'est le moment de rappeler ce bon mot d' André Leysen: "L'Opéra le meilleur marché, c'est celui qui ne

donne plus de spectacles". Le président du conseil d'administration du TRM estime nécessaire de trouver des ressources supplémentaires et il plaide pour une nouvelle loi sur le mécénat.

Cette nouvelle loi, le TRM ne l'a pas attendue pour chercher et trouver des "sponsors". Neuf loges ont été achetées par des entreprises au prix de deux millions et demi par an(et par loge). Apport net de l'opération: 12 millions, c'est-à-dire le coût d'une production. Gérard Mortier est en quête de sponsors pour financer une société audiovisuelle qui assurerait la mise sur vidéo des spectacles de sa maison, afin de les vendre ensuite. A ceux qui observent que le recours aux sponsors est une forme d'américanisation, il répond "L'Europe occidentale est d'ores et déjà vassalisée par les Etats-Unis. Autant le reconnaître et développer notre culture".

Ce qui est certain, c'est que la fréquentation de quelques ministres a suscité chez G. Mortier une forte allergie envers le monde politique. Il fait plus confiance aux hommes d'affaire qu'aux politiciens, a-t-il dit à diverses occasions.

Le problème se pose-t-il vraiment en ces termes?

Nous ne le pensons pas. Nous paraît beaucoup plus féconde l'idée qui semble faire son chemin d'un "parlement culturel", ou mieux encore d'une action unie des créateurs et travailleurs culturels. Il leur appartient de présenter un inventaire de la situation et de placer les pouvoirs publics devant leurs responsabilités: concevoir et appliquer une politique culturelle cohérente, dynamique; en finir avec la précarité, l'arbitraire, la politicaille.

Le départ d'un Hugo Claus, d'un Maurice Béjart, l'exode des Magritte, l'abandon de "l'Entrée du Christ à Bruxelles" d'Ensor, la misère de l'enseignement artistique, les cris de détresse des jeunes groupes de danse, du Théâtre National, de l'Orchestre de Wallonie, les protestations et critiques dont nous nous faisons l'écho dans ce dossier, tout cela est affaire de responsabilité politique.

Le mécénat ne peut ni ne veut faire face à ces problèmes.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que "les sacrifices c'est pour tout le monde". Précisément à l'heure où même à droite on constate qu'existent des "hyperliquidités" et que "le monde économique tente d'améliorer sa propre image en s'intéressant à et en soutenant art et culture" (Herman Van Rompuy, responsable du service d'études commun au PSC et au CVP, dans "Trends" du 9 avril 1987) ce slogan est irrecevable, provocant.

C'est toute la politique économique qui doit être repensée, remodelée pour enfin répondre aux besoins sociaux, qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de santé ou de culture.

Notes:

(1) A ce propos Emile Copferman observait malicieusement dans "Le Théâtre populaire Pourquoi?" (Cahiers libres N° 69 Maspero) que Brecht avait montré dans "L'Opéra de quat'sous" les analogies entre l'organisation du commerce de la pègre et l'institution bancaire.

(2) A noter que Sotheby a vendu au cours de la saison 86-87 environ 86 oeuvres au dessus de quarante millions de F.B.

(3) J.J.Rosé, "L'Or pour l'Art, de Mécène aux sponsors", Flammarion, 1986.

(4) "Les Saturniens", Editions La Découverte, 1987.

(5) Extrait de "Enquête sur la communication directe dans l'entreprise", par Roger Cools, membre du comité de direction GB-INNO-BM, conseiller auprès de l'Institut de l'Entreprise, octobre 1983.

(6) La Libre Belgique des 27 et 28/6/87.

(7) Voir aussi plus bas "Le syndrome des montagnes bleues".

(8) Telerama 21/10/87.

(9) Lire à ce sujet "La culture française se porte bien pourvu qu'on la sauve", présentation de Jack Ralite, paru aux Editions Messidor en 1987.

(10) "La gauche face aux illusions néo-libérales", Labor 1987. A ce propos, lire les notes annexes de Michel Godard, dans ce dossier.

(11) CM N° 118/119, novembre-décembre 1983.

le syndrome des montagnes bleues.

par française nice

Affiches marquées, plus ou moins discrètement, des logos de telle ou telle banque, cocktails, brochures plus ou moins luxueuses chargées de pavés publicitaires, pancartes et panneaux au fronton des chapiteaux, cajoleries pour journalistes... Le sponsoring est un fait, le spectateur s'est habitué à sa présence multiforme mais rarement imaginative... Du côté des créateurs, la vie en coulisses du sponsoring suscite craintes, réserves et amertume. Patrick Bonté (Bucrane Théâtre), Patrick Delaender (Asbl Furioso, promotion et diffusion de la jeune danse), Roch Bosquée (Asbl Services et production, Asbl Contrastes, danse, théâtre, performances), Fabrizio Basano (Cie I Borgatori), Jo Dekmine (Théâtre 140 à Bruxelles) et Jean-Pierre Hubert (Centre culturel de la Communauté française "le Botanique" à Bruxelles, Centre culturel de La Louvière) témoignent:

Le Théâtre 140 n'est pas de ceux où la présence des sponsors est particulièrement marquée. Il y eut recours à ses débuts. Il fut aidé par Ford, Fiat et Belga, alors qu'il n'avait pas encore de subsides. Certaines firmes -Belga notamment- s'étant montrées trop envahissantes, Jo-Dekmine s'en écarta. Il renoue prudemment avec les firmes privées à l'occasion du 25e anniversaire du Théâtre.

Au Botanique comme à La Louvière, Jean-Pierre Hubert a recours au soutien privé, qu'il présente comme un "plus" pour l'action culturelle, mais à gérer scrupuleusement. Et les jeunes artistes et compagnies tentent elles aussi d'obtenir cette fameuse subvention inespérée, de décrocher le pompon des patrons...

"La règle c'est qu'il n'y a pas de règle".

Comment obtenir du sponsoring? Colloques, brochures planchent sur le sujet, s'efforcent de donner d'élémentaires conseils... qui pèsent de peu de poids (1). En ce domaine, les avis convergent. Pour que l'investissement en temps, en énergie soit susceptible d'obtenir du répondant, les relations personnelles sont indispensables. "Rémunération mise à part, il faut compter 3.000 francs de frais de dossier par spectacle" explique Patrick Delaender qui se consacre à la jeune danse. "Si l'on a du répondant, il faut poursuivre, donner des coups de fil". Cela prend pas mal d'énergie, aussi toutes les jeunes compagnies n'y ont pas recours. Comment rémunérer la personne qui va s'y consacrer? Ces frais sont à déduire des ressources espérées. Dans ces conditions, Patrick Bonté ou Roch Bosquée font rarement appel aux sponsors. Roch Bosquée: "Si c'est pour obtenir 25.000 francs sur un budget de 500.000 à 1 million, je préfère soigner mon budget et chercher à économiser la somme". Et les mêmes de déplorer l'aide au coup par coup qu'est par définition le sponsoring.

Les artistes débutants, les spectacles réputés "difficiles" (sous des critères d'ailleurs discutables) ou d'impact limité et non prestigieux sont d'emblée les parents pauvres du sponsoring. Ils obtiendront sans trop de difficultés l'aide de la CGER, du Crédit communal ou de la Loterie nationale. "D'une certaine façon, c'est normal" explique Roch Bosquée: "du moins si l'on souscrit encore à cette conception selon laquelle l'Etat a une mission face au patrimoine et à la culture. Ce sont des parastataux et leur action se rapproche davantage du mécénat". De plus leur action n'est pas tout à fait philanthropique: il est de bon ton d'ouvrir un compte à la banque sollicitée. Les intérêts payés sur la ligne de crédit paient en quelque sorte l'aide de l'organisme financier. Quant à obtenir le soutien d'autres firmes? "Si ton projet bénéficie d'un subside public, tu es mieux armé" souligne Patrick Bonté. Facilité par des relations personnelles, politiques, familiales, le premier contact n'est pas encore décisif. Car le plus souvent, l'interlocuteur n'est pas le décideur: "quelque part, plus haut, il y a ceux qui décident et je ne connais

pas leurs critères " explique Jo Dekmine. Et d'ajouter: "S'il n'y a pas d'hommes avec qui discuter, on a le sentiment d'être dans une prison kafkaïenne. On n'a aucun contrôle sur les critères qui guident les sponsors: ces critères sont politiques, linguistiques et culturels. En Belgique plus qu'à l'étranger, ils jouent en faveur d'un conservatisme culturel, d'une rétroculture".

La recherche de sponsoring serait-elle la caricature d'une certaine image de l'administration? "Oui, répond Dekmine, sauf qu'à l'administration il y a des gens bien et compétents"...

Prospecter, démarcher à armes inégales. Encore faut-il savoir attendre. Si les délais de décision ne dépassent pas un mois avec la Loterie Nationale, ils s'allongent démesurément dès lors que les firmes ou sociétés de collecte de fonds privés n'ont ni expérience, ni personnel compétent. Dans le cas de la "Stichting voor Kunstpromotie" (ALSK, Knack, Trends, De Standaard, Wang Belgium) mise sur pied avec l'appui de l'exécutif flamand peu avant son homologue francophone (la Fondation pour la promotion des arts), l'attente peut atteindre 7 à 10 mois. La rumeur précise que la Stichting serait en voie de réorganiser ses méthodes, et s'intéresserait plus particulièrement aux demandes des entreprises.

Un dialogue faussé.

Imaginer que les institutions déjà consacrées, les poids lourds et moyens tels le Botanique, le Théâtre 140 obtiennent aisément un soutien privé n'est pas tout à fait exact. Bien sûr, cela aide, bien sûr une renommée prestigieuse est d'un précieux secours. Mais les critères sont ceux du marché: "Il n'est pas trop difficile de trouver du sponsoring pour le Botanique. C'est Bruxelles, c'est un lieu fortement médiatisé, et nos activités -je pense par exemple aux arts plastiques- intéressent les firmes de produits de luxe ou celles qui visent un public déterminé, la jeunesse par exemple" explique son directeur Jean-Pierre Hubert. "A La Louvière c'est différent. C'est une région qui

touche au maximum 200.000 personnes. C'est une région frappée par la crise économique. Les multinationales n'y investissent plus et les commerçants sont également frappés par la crise: leur demander 50 à 100.000francs, c'est déjà un gros effort". Aussi le centre culturel et la télévision communautaire ont-ils mis au point un double système. D'une part l'agence Centre Image Production (CIP) chargée de recueillir du sponsoring pour les projets qui lui sont soumis et moyennant commission, et qui réalise aussi du film publicitaire. Les activités de CIP fournissent une part conséquente des recettes de la télévision communautaire. Au Centre culturel d'autre part, une carte de fidélité de 500 francs donne à ses propriétaires des réductions sur les spectacles et les achats chez les commerçants locaux. Le rendement est d'environ 5% du budget de production du centre... Au chiffre cité par Jean-Pierre Hubert on peut ajouter cette statistique concernant les 25 théâtres subsidiés par la communauté française. Pour la saison 84-85, le mécénat constitue 4,4 % de leurs recettes, contre 64,4 % en subventions directes. Le sponsoring n'apparaît pas comme la solution miracle de la crise de la culture et de son financement par les pouvoirs publics.

Le sponsoring, un vaisseau fantôme.

Un appel pour les droits de la création artistique circulait début décembre dans les institutions culturelles du pays: on y met en garde contre ce nouveau mythe de l'industrie culturelle, l'application de critères de rentabilité commerciale au secteur artistique. "Vaisseau fantôme" pour Fabrizio Basano, le sponsoring apparaît d'une très incertaine rentabilité économique pour le milieu culturel, mais d'une redoutable efficacité idéologique. "On veut suivre le modèle américain" explique Jean-Pierre Hubert. L'échevin socialiste de la culture n'est pas hostile au sponsoring à condition que l'on cherche des correspondances entre produits des firmes et produits artistiques. A la montre Swatch géante brandie tout au long du mauvais spectacle et four financier que fut le Manoé de

Marc De Hollogne (2), il préfère la formule mise au point dans le cadre de l'exposition Folon: "Il était évident qu'un jour ou l'autre, Folon dessinerait une montre". Ce souci de compatibilité est partagé au 140 où l'on affirme: " pas de choucroute pour vendre nos spectacles!"

"Ceci dit, s'il s'agit de promouvoir l'idée du sponsoring en prétexte au désengagement de l'Etat, de faire du chantage aux créateurs en conditionnant l'octroi d'une aide publique à la récolte de fonds privés, je ne suis pas d'accord. De plus il est évident que le sponsoring ne garantit pas une justice distributive. Essayez donc de trouver du sponsoring pour faire de l'intégration culturelle à Saint-Gilles..."

"Je me sens mal à l'aise dans ce type de démarche de prospection" confie encore Fabrizio Basano. "De quel poids pèsent nos plaidoyers d'urgence de création, de valeur artistique de nos projets face à des interlocuteurs qui nous demandent des garanties chiffrées de publicité, d'écho médiatique etc? Dans ce genre de relations, je me sens un peu comme un mendiant"... "On demande aux artistes de causer business, ne faudrait-il pas les aider à se recycler et à comprendre ce qu'est le processus de la création culturelle" suggère Roch Bosquée.

"Le problème, c'est que le privé ne nous doit rien".

Jo Dekmine est plus incisif encore. Pourquoi, comment contester un refus d'aide du privé? "Ils ne nous doivent rien. S'ils font un geste, on ne peut le contester. C'est le fait du prince, et cela donne à tout groupe d'intérêt privé la faculté de modifier assez rapidement, sans contestation possible, le paysage culturel d'une cité".

"Depuis l'irruption de l'audiovisuel, la culture est un champ de bataille. Tout le monde souffre de l'absence d'une véritable politique culturelle aux enjeux définis. A l'administration, on sent chez certains la nostalgie du projet culturel défini autrefois par Marcel Hicter. Aujourd'hui c'est le brouillard, les aspects de politiciannerie, de copinage interviennent de manière flagrante. Mais au moins, on peut réagir. La légitimité de l'Etat vis-à-vis de ses contribuables permet de contester publiquement ses

décisions. Avec le privé, c'est impossible" estime Roch Bosquée.

Vaisseau fantôme, alibi politico-idéologique, le sponsoring ne résiste pas à l'examen des faits. Il masque et renvoie en même temps aux questions fondamentales de la place de la culture dans la société et la vie des citoyens, du rôle de l'Etat et des collectivités à son égard. Mais son avenir reste ouvert pensons-nous. Stagnera-t-il à son niveau actuel ou prendra-t-il des formes institutionnalisées grâce aux déductions fiscales? Sera-t-il encouragé par l'essor de fondations soutenues par les pouvoirs publics comme celles mentionnées plus haut, par la constitution sous forme d'Asbl (précairement subsidiées) intermédiaires de communication entre firmes privées et milieu artistiques? Cette tendance actuelle ne fait qu'ajouter à la bureaucratie d'Etat d'autres chicanes qui ralentissent, complexifient quand elles n'hypothèquent pas le processus de production culturelle. Sur le mode de la satire, le film les montagnes bleues du Soviétique Eldar Chenguelaia décrit le parcours aléatoire d'un manuscrit dans le labyrinthe d'une maison d'édition georgienne. Dans L'ordre du jour, le Belge Jean-Luc Outers s'amuse des méandres de l'administration.

Avis aux amateurs, il reste une oeuvre à écrire sur le syndrome de la montagne bleue dans notre pays. Imposante et politiquement colorée, elle cache ses gouffres et glaciers. Pour l'instant, elle n'a accouché que d'une souris. Avis aux sponsors: subsidieront-ils l'oeuvre qui les placera sur pied d'égalité avec leurs frères ennemis: les bureaucrates exécutants de la politique d'Etat? Non vraiment, le syndrome de la montagne bleue pourrait être au moins aussi drôle que le film du Géorgien... en notant encore ce fait, ni nouveau et original: c'est le thème de l'impossibilité de créer qui devient source de création...

(1) Voir l'étude de Marianne Hendrickx; Mécènes où êtes-vous; édité par le Centre d'aide technique et de formations théâtrales; Bruxelles; 1987.

Cet ouvrage fait un premier point sur la situation du mécénat et du sponsoring dans notre pays, agrémenté d'informations étrangères. Il donne quelques conseils de bon sens.

(2) "L'affaire Manó" fut un des scandales qui agitèrent le milieu culturel au printemps dernier. Son réalisateur avait réussi à obtenir du cabinet Monfils (et semble-t-il sans consultation des administrations concernées) 18 millions d'aide à la création, Marc De Hologne ayant déjà obtenu la même somme de plusieurs firmes privées, dont Swatch. Nombre de responsables culturels déplorèrent ces 18 millions perdus dans une opération fumeuse, incertaine, alors que leurs associations se débattent dans d'inextricables difficultés.

C.D.H.: le couvercle est sur la casserole.

par jean delval

Le Théâtre-Action, que je sache, et le Théâtre des Rues, je le sais, puisque j'y travaille, n'est guère confronté aux aléas du mécénat privé. Et pour cause. Les spectacles qu'il produit relèvent quasi exclusivement de la critique sociale quotidienne, ici et maintenant.

Il est donc fréquent que les mécanismes du pouvoir, et parmi ceux-ci l'exploitation capitaliste n'y échappe pas, y soient l'objet d'appréciations peu valorisantes. Il serait relativement saugrenu qu'un groupe financier ou qu'une société industrielle subventionne une création théâtrale dans laquelle il ou elle encourrait le risque d'une critique fondamentale.

En outre, le Théâtre-Action n'a guère les faveurs des médias. Sa diffusion qui est pourtant loin d'être

négligeable reste discrète pour ne pas dire secrète. Pour reprendre un terme des années septante: underground.

Il convient d'ajouter que les groupes de Théâtre-Action sont (ou étaient ?) animés d'une conception de politique culturelle qui tient peu compte du prestige, du rendement -ce qui ne signifie nullement qu'ils ne travaillent pas, que du contraire- et qui ne cherche pas à accumuler son savoir-faire à son profit exclusif, mais qui s'ingénue à le distribuer vers ceux qui n'en disposent pas.

Ceci condamne -et c'est une douce condamnation- le Théâtre-Action à rechercher une indépendance d'esprit aussi absolue que possible ainsi qu'à s'adonner à une critique permanente de ses acquis. Il s'accommode donc difficilement des comptables et des coupeurs de rubans professionnels.

Vint alors, toujours sous la houlette de Philippe Moureaux, un commencement de décentralisation théâtrale de Bruxelles vers les provinces francophones dans lesquelles les groupes de Théâtre-Action travaillent depuis toujours.

Je ne parlerai que de celle qui concerne la province de Hainaut, la seule que je pratique donc que je connaisse à suffisance. Il s'agissait d'un apport nouveau de quelque vingt millions. Approximativement autant que ce qui était attribué précédemment aux différentes compagnies théâtrales hennuyères.

Il eût été simple, de bon goût et pertinent de mettre ces moyens nouveaux à la disposition des groupes existants en réservant une partie mobile destinée aux expériences nouvelles à venir. Le choix fut autre. Les moyens furent confiés à une association sans but lucratif créée pour la circonstance et intitulée Centre Dramatique Hennuyer. Celle-ci étant chargée de gérer ce bien public, en se drapant du nom de producteur et en attribuant des subventions, non à une action de nature permanente, mais à des projets de nature ponctuelle.

Privatisation. Comme le dit Maurice Molle: "En réalité, tout se passe comme si l'Etat voulait se débarrasser d'un pouvoir encombrant, ou tout au moins le partager."(1) Je pense qu'il s'agit surtout d'un "bon débarras" avec des intentions à la clé. Il importe de se prémunir contre les dérapages politiques. Prioritairement, celui de l'absence éventuelle des mandataires socialistes aux commandes de l'exécutif de la Communauté française - ce qui s'est produit-. Accessoirement celui d'une trop évidente indépendance d'esprit des travailleurs du spectacle. Politiquement, cela veut dire, dresser des barrières sur sa droite et des embûches sur sa gauche. C'est bien joué. Car il va sans dire que les postes à responsabilités du Centre dramatique hennuyer sont confiés à des technocrates socialistes et que ses organes de décision sont constitués selon l'état de la carte électorale régionale où les socialistes bénéficient de la majorité.

Le couvercle est sur la casserole. Pourquoi? J'imagine cela souvent comme ceci. Si je fais moins d'emplettes chez mon boucher et que celui-ci s'en étonne, je peux lui dire: "Ben, c'est à cause du Ministère X qui nous refuse les indexations, qui nous ampute d'une partie de nos subventions, qui paie nos subventions avec des retards... alors, mon salaire, il suit avec peine". Il peut trouver ça dégueulasse, mon boucher, et me dire: "Qu'est-ce qu'on peut faire?". Du tac au tac, moi: "Ne plus voter pour son parti." Mais si je lui dis que la raison de mes économies forcées provient de l'association sans but lucratif dénommée Centre dramatique hennuyer, et que nonobstant, il souhaite faire quelque chose pour moi, qu'est-ce que je peux lui proposer? Que dalle. C'est comme si je lui disais que la fabrique de petits pois Marie Thumas ne veut plus financer mes élucubrations. Il serait sûrement affligé, mais vachement désarmé.

Privatisation. Sa citoyenneté, comme la mienne, se trouvent amputées.

Le couvercle est donc bien sur la casserole. Tout changement, même s'il est souhaité par une part croissante de l'opinion, en sera rendu plus ardu.

Contrairement à ce que dit Maurice Molle: "Ils (des hommes d'Etat et de hauts fonctionnaires) nous ont installé la démocratie"(1); ils nous en spolient.

La privatisation du bien public est un masque, un miroir sans tain derrière lequel, sans recherche, l'homme de la rue ne peut identifier l'auteur de la décision.

L'irresponsabilité devient double, elle atteint le responsable et le citoyen.

(1) Maurice Molle in "La situation sur le terrain"; Revue d'action sociale; N° 23; mars-avril-mai 1987.

Le "cas" du Crédit Communal.

Parce que le Crédit Communal pratique depuis 1960 une politique culturelle dynamique et cohérente, c'est un "cas".

En effet, 1960 est un "temps non suspect", le temps où le mécénat n'était pas à la mode, et où le mot sponsoring n'avait pas cours.

Pourquoi 1960? Parce qu'il s'agissait de célébrer le centenaire de l'institution. Le patron de l'époque, Marcel Vanaudenhove créa la mission culturelle du Crédit Communal.

De fait, l'institution vaut un bref détour historique.

C'est Frère-Orban, doctrinaire libéral, qui a inventé le Crédit Communal, pourtant suspect de socialisme à l'époque. Frère-Orban était alors ministre des finances, en équipe avec Charles Rogier, chef du gouvernement libéral, comme il l'avait été déjà entre 1847 et 1852.

Pour B.S. Chlepner, le Crédit Communal, créé par l'arrêté royal du 8 décembre 1860, est "une des réalisations les plus originales et les plus utiles de la Belgique indépendante". (1)

L'organisme tout neuf, s'il a le statut de société anonyme, ressemble bien plus à une coopérative qu'à une société financière. Les communes et les provinces sont actionnaires du CC. Chaque fois qu'un pouvoir local emprunte au CC il doit utiliser 5 % du montant à souscrire au capital de la société. Et une partie du bénéfice est ristournée aux clients-actionnaires.

Est-ce en raison de ces spécificités que le CC doit d'avoir à son actif aujourd'hui une tradition d'action culturelle? Jean-Marie Duvosquel, chef du département culturel du Crédit Communal, n'est pas loin de le croire (2).

L'idée de base, la philosophie de cette action culturelle, nous a-t-il expliqué, c'est d'être complémentaire de l'activité des pouvoirs publics et jamais en concurrence avec elle. C'est aussi d'atteindre un haut niveau de

qualité tant pour le fond que pour la forme des manifestations organisées. Ces manifestations sont foisonnantes. Dans le domaine de la musique, ce sont les concours pour élèves d'académies locales, c'est l'organisation de concerts de jeunes lauréats (environ 200 par an).

Dans le domaine de l'histoire, c'est le concours annuel d'histoire locale, l'appui aux sociétés d'histoire locale, l'édition de monographies et de documents cartographiques et iconographiques, la publication de thèses d'historiens professionnels, la mise sur pied d'expositions. Dans le domaine des arts plastiques; le Crédit Communal se distingue par une politique d'achat d'oeuvres d'artistes belges et étrangers, oeuvres que le CC s'engage à ne pas revendre. Pour le surplus, il a multiplié les expositions -de divers formats- avec souvent à la clé, l'édition de catalogues qui sont de véritables ouvrages de référence.

Bref, à partir du niveau communal, le Crédit Communal entend élever le niveau de la diffusion culturelle et en même temps promouvoir la démocratie. Il sert de vecteur entre la recherche universitaire et le grand public.

Son action est une forme bien rodée d'éducation permanente, qui répugne à être confondue avec une mode.

(1) B.S. Chlepner, "Cent ans d'histoire sociale en Belgique", 4ème édition, Pg. 78.

(2) Entretien du 13 octobre 1987 avec J.J.Heirwegh et R. Lewin.

l'argent du sport.

par patrice granville

"Visa" sera le sponsor mondial des Jeux Olympiques de 1988. Voilà ce qui s'étale largement dans tous les domaines de la communication et qui englobe tous les sports plus ou moins subsidiés ou financés, au profit de l'organisation, fin avril, de la carte de crédit "visa".

L'argent fait la publicité de l'argent. Le sport est devenu lui-même un médium publicitaire véhiculé par d'autres médias, télévision en tête bien entendu. C'est le grand domaine où la sponsorship n'est ni parrainage, ni mécénat, mais totalement commerciale.

Du tennis à la formule I, du golf -très populaire dans les pays anglo-saxons, les professionnels du golf sont les mieux payés de tous, toutes disciplines confondues- au football, du basket à la moto, pas une discipline n'y échappe, le sport fait plus que jamais partie des métiers du spectacle, il est une des plus importantes composantes du show business.

A la cote de popularité, John Mac Enroe et Alain Prost précèdent sans doute Mireille Mathieu et Madonna, sans parler des joueurs de base-ball aux USA et de football en Amérique du Sud -de Pelé, légendaire quoique vivant. Cette popularité trouve son prolongement dans la commercialisation d'articles de sport- par exemple les raquettes Donnay largement diffusées par le champion suédois Borg, ou les bicyclettes à la marque d'Eddy Merckx.

Une autre source de profits est la transformation d'un club ou d'une fédération en entreprise commerciale; les sponsors en retirent des bénéfices financiers en plus de la publicité. Il est aussi possible de se passer de sponsors et de louer chaque espace qui sera diffusé principalement par la télévision: les maillots des joueurs, tout ce qui entoure les terrains, les marquoirs, les éléments de signalisation, etc. Tout cela émanant principalement des clubs de football.

Nous empruntons à l'hebdomadaire Sport 80 (rebaptisé Sport 90), quelques informations tirées de la bien-nommée rubrique "business".

<< Il y eut 23.680 spectateurs payants au match de Coupe olympique Marseille-Leipzig au stade vélodrome. Recette: 3,669 millions de FF. Il ne s'agit pourtant que du cinquième de la somme entrée dans les caisses du club présidé par Bernard Tapie. La recette totale s'élève en effet à plus d'un milliard d'anciens FF grâce à une indemnité versée par Tfl (50 millions de Fb), au sponsoring ponctuel d'Europe 1 (7,5 millions de Fb) et aux panneaux publicitaires (une vingtaine de millions de Fb).>>

En Belgique, on sait que le sporting d'Anderlecht loue des loges à l'année à des sociétés commerciales, qui y invitent leurs clients.

<<Les droits de retransmission télévisée sont particulièrement élevés aux Etats-Unis. Les chiffres suivants défient quand même l'imagination: les chaînes Cbs, Nbc, Abc et Espn garantiront à la Nfl (ligue de football américain) 1,428 billion de dollars en trois ans, Abc et Nbc assureront 1,1 billion de dollars à la ligue de base-ball d'ici 1989, et le Cbs et Wtbs ont signé un contrat de 44 millions de dollars pour quatre saisons avec la Nba (ligue de basket).>>

<<Les six clubs soviétiques engagés dans le premier tour des Coupes européennes ont tous disputé leur match avec un maillot frappé d'une publicité. Dinamo Kiev, Dinamo Tbilisi, Dinamo Minsk, Spartak Moscou, Dinamo Moscou et Zenith Leningrad ont tous signé un contrat avec la firme italienne Ocrim Spa. Rien n'a été révélé sur l'aspect financier de ce sponsoring collectif.>>

Il y a parfois des résistances...

<<En France, des mesures viennent récemment d'être prises par le ministre de la santé, Michèle Barzach, à propos du sponsoring sportif par des marques d'alcool. Sur un plan restrictif. L'ancien international de rugby, le célèbre Jean-Pierre Rives, surnommé "casque d'or" a l'intention de réagir contre ces mesures et veut aller prêcher la cause du sponsoring à l'alcool auprès du Premier ministre Jacques Chirac. Il faut savoir que Rives est attaché au service des relations publiques de la firme Pernod.>>

Revenons en Belgique avec une des plus importantes entreprises réalisées ces dernières années: le tournoi de tennis d'Anvers qui a obtenu le patronage (sans soutien financier, semble-t-il) de la Communauté européenne, Jacques Delors en personne remettant coupes et raquette de diamants au vainqueur, le tournoi n'est pas "reconnu" par l'organisation mondiale et les joueurs ne sont pas tenus d'y participer. Il se produit donc une énorme surenchère pour obtenir des participants de renom, qui justifient les sommes demandées aux annonceurs-sponsors pour les espaces publicitaires situés à tous les emplacements disponibles : au pied des chaînes d'arbitres, au dos des tickets d'entrée, sur des calicots tombant du plafond, sur les paniers à papiers, sur tout ce qui entoure le terrain, sur tout ce qui risque de tomber sous le regard des spectateurs et surtout des caméras de télévision. Et il y a aussi les spectateurs privilégiés, admis au "village" composé de boutiques de luxe et de restaurants. Les super-privilégiés ont droit à l'entrée dans le compartiment VIP, où des firmes les accueillent dans des lieux loués à prix d'or (plusieurs centaines de millions de francs) qui valorisent (sic) invités et inviteurs.

Un autre haut-lieu belge de la sponsorship sportive, bien plus ancien celui-là, c'est le circuit de Francorchamps, propriété d'une intercommunale qui loue à des organisateurs de courses automobiles ou de motos, tout en conservant la mainmise sur des emplacements publicitaires fixes.

C'est sur ce circuit que le Royal Automobile Club de Belgique organise la version belge de la Formule I, avec les Prost, Picquet et autres Boutsen, stars des médias visés par les annonceurs qui les recouvrent, eux et leurs véhicules, des marques les plus diverses -pour qui la retransmission télévisée fera office de passage publicitaire.

Notons en passant l'aventure du voilier "Côte d'or" dont les déboires ont défrayé la chronique.

Tout cela ne se fait pas sans mal, sans drames.

Nous relevons dans Le Vif-L'Express du 6 novembre 1987 une réflexion significative dans un article consacré aux accidents dans les compétitions sportives.

"En réalité, c'est pour l'essentiel, la multiplication des courses transatlantiques à la voile et les raids motorisés qui a provoqué une très sensible augmentation du nombre d'accidents, souvent mortels, recensés au cours des dix dernières années. Ces "nouveaux créneaux" du sport sont entièrement dominés par les intérêts commerciaux, ceux des sponsors et des annonceurs."

On peut dire, en guise de conclusion, que sponsoring sportif et culturel ne sont pas semblables: le premier est une opération publicitaire directe et totale, sans fard.

notes annexes sur les budgets culturels

par michel godard

L'idée que la culture est une victime privilégiée des politiques d'austérité est assez communément répandue. L'artiste et le bourgeois forment dans notre mythologie un couple traditionnel plutôt du genre à disputes. On pourrait même opportunément évoquer le triangle boulevardier pour inclure la politique dans les orageuses relations, où il y a toujours un cocu mécontent. C'est spécialement le cas quand le bourgeois et le politique s'embrassent sous la devise néo-libérale, mais on aurait tort de croire que les cornes sont toujours pour le même, ou que la circonstance néo-libérale est essentielle. La "politisation" social-démocrate, par exemple, a constitué un autre cas de figure. Le placard par contre fait partie des accessoires permanents, et les querelles d'argent sont scènes convenues.

Une certaine complexité

Mais peut-on voir les faits financiers de plus près pour mieux mesurer la part des mythes fondateurs? Rien n'est moins simple.

D'abord, de quoi parle-t-on quand on parle de culture? Des artistes professionnels et de leurs revenus individuels? Même cette réponse caricaturale est d'une complexité considérable: TVA, fiscalité, sécurité sociale posent de multiples problèmes, très différents d'une corporation à l'autre. On peut y ajouter les problèmes connexes des artistes enseignants, variables selon les régimes (Education nationale ou culture) et les réseaux (officiel/ libre, etc.)

En élargissant le domaine à l'éducation permanente,

aux sports et aux loisirs, on touchera à des questions de type commercial, nombreuses et variées (hôtellerie, publicité, par exemple).

Sous d'autres aspects, plus industriels, il faudra discuter d'investissements privés (ex. l'aide au cinéma) ou publics (ex. musées, salles de sport et de spectacle, RTBF), voire de stratégie pour les PME et pour les industries culturelles.

Enfin, à l'intérieur du secteur public, on devra dissocier le conglomérat comptable qui regroupe "Education et Culture".

En bref, quelques thèses de doctorat en économie ne seraient pas de trop pour cerner le fait culturel, et pour diagnostiquer l'impact sur celui-ci des politiques néo-libérales(1).

Quelques points de repères.

Deux axes d'intervention gouvernementale ont touché assez directement le secteur culturel, quoique celui-ci n'ait pas été visé spécifiquement.

Il s'agit d'abord de la dualisation du marché du travail. Abusivement présentée comme "lutte contre le chômage", la création d'une vaste et diversifiée zone d'emploi précaire et mal payé a répondu surtout aux besoins croissants des secteurs culturels, et contribué d'ailleurs à la révélation de ceux-ci. Il valait d'ailleurs mieux là qu'à l'armée, soit dit en passant, où les statuts sont moins précaires sans être mirobolants. Le raidissement budgétaire symbolisé par Val Duchesse 86 a marqué un coup d'arrêt pour l'ensemble des TCT, CMT et tutti quanti: bien des associations culturelles sont mises en difficulté. Le coup de barre politicien visant les objecteurs de conscience a souvent touché les mêmes projets.

La deuxième attaque a porté -depuis de nombreuses années- sur les budgets communaux. Le non-respect des engagements financiers de l'Etat (précisément: Fonds des communes), la baisse des ressources et la hausse des

charges, qui sont allées de pair avec la crise économique ont pris les budgets communaux en ciseaux, la situation étant aggravée progressivement par les charges financières. Les communes ont donc été forcées par le pouvoir central à augmenter les impôts, et à réduire les dépenses dites facultatives, aux rangs desquelles se trouvent les dépenses "culturelles". L'impact a été surtout spectaculaire dans les villes qui jouaient un rôle culturel régional, mais il a été sensible partout, freinant les efforts de décentralisation et de travail culturel à la base.

Dans un certain nombre de cas -celui des associations proches des communes ou soutenues par elles- les deux étapes ont de plus convergé.

Mais on ne devrait pas perdre de vue que pendant ce temps-là, les budgets considérés comme spécifiquement culturels, ceux de la communauté française, ont été globalement maintenus -précisément indexés- en raison d'une curiosité de notre législation en la matière, curiosité qui reflète nos tensions communautaires et régionales. Les deux tableaux chronologiques, ci-après, l'un institutionnel et l'autre financier, donnent quelques indications à ce propos.

Cette indexation globale signifie que chaque majorité à la communauté française doit décider chaque année, dépense par dépense, ou sous-groupe de dépenses par sous-groupe, s'il y aura juste l'index, ou un peu plus ou un peu moins. Cela veut dire en clair qu'elle fait des choix atomisés de politique culturelle. En l'espèce, les discours sur la crise et l'austérité sont plus idéologiques que jamais.

Un peu d'histoire institutionnelle.

Ces quelques notes n'ayant pas la prétention d'ébaucher les thèses de doctorat revendiquées ci-avant, le lecteur voudra bien accepter une présentation en tableaux succincts, et forcément un peu elliptiques dans une formulation en quête d'effet didactique.

Commençons par l'histoire institutionnelle, qui met en place les acteurs et les règles du jeu.

1970 la revision constitutionnelle donne naissance au "107 quater" et au "59 bis": le premier instaure trois régions et le second deux communautés.

1972 accords Paris-Van Mechelen: les budgets culturels, qui sont encore pour une bonne part articulés à ceux de l'Education nationale, seront l'objet d'une clé de répartition globale 46/54 entre francophones et néerlandophones.

1975 régionalisation préparatoire (loi Perin-Vandekerckve): les budgets régionaux seront calculés en tenant compte de trois critères (superficie, population, impôts); ce qui donne, au départ une clé 9,5/39,5/51.

1979 régionalisation et communautarisation provisoire: le poids des budgets communautaires devient plus important que celui des régionaux, par adjonction des "matières personnalisables"; la clé communautaire devient 45/55, sauf pour ce qui reste à l'Education nationale où il est convenu de référer à la demande (concrètement ça donne 38,5/61,5, essentiellement pour les allocations d'étude);

à l'intérieur de l'enveloppe francophone, pour les matières culturelles, mais sans la dotation RTBF, il est fait application d'un accord Persoons-Dehousse (1/3 en commun; le reste est partagé 25/75 entre Bruxelles et la Wallonie);

restent en carafe le secteur bi-communautaire de Bruxelles (aide sociale principalement) et le secteur bi-culturel (établissements scientifiques, musées, Palais des beaux-arts de Bruxelles, Monnaie).

1980 Régionalisation et communautarisation (sauf pour Bruxelles): les dotations de référence sont fixées à 47 milliards pour les communautés (40 pour les dépenses courantes+ 7 pour les investissements) et à 39 milliards

pour les régions, et ces montants sont soumis à indexation; les clés restent celles de 1979, de même que la filière Education nationale; la loi ouvre en outre la possibilité de ristournes sur impôts et perceptions, possibilité saisie à partir de 1982 (principalement redevance radio-télé, taxe de circulation, droits d'enregistrement sur immeubles, droits de succession);

Bruxelles reste un nid à conflits (ex. répartition des redevances radio-télé), et en général l'emboîtement communauté/ région/ national; ces conflits émaillent en particulier les transferts de compétences (jusqu'à aujourd'hui encore, fin 1987, quand les besoins ne concordent pas avec les clés budgétaires.

1984 re-nationalisation des droits de succession pour gestion des "secteurs nationaux" (sidérurgie d'abord, charbon etc.) par des comités ministériels régionaux au sein du gouvernement national (sic); les dettes du passé du logement social sont négociées en même temps.

1986 Val Duchesse conduit à Sainte Catherine: les communautés devront trouver un milliard pour participer à l'effort national; c'est la première tentative de mettre en cause l'indexation, ce qui se répercutera dans le budget 87.

Un peu d'histoire budgétaire.

La petite histoire institutionnelle ci-dessus donne son sens à la chronologie financière ci-après, qui a été établie par M. Peffer pour l'ARAU (Atelier de recherche et d'action urbaines) (2)

L'auteur s'était attaché, en la circonstance, à montrer la prévalence progressive du communautaire sur le régional, ce qui pose en particulier problème à Bruxelles, notamment dans le domaine culturel. Et au moins tant que ce sont des nationaux, ou des Wallons et des Flamands de Flandre, qui gèrent les affaires des deux communautés de la région bruxelloise.

Le tableau indique clairement la croissance -en francs courants- des budgets jusqu'en 1986, et est à la base de l'affirmation précédente sur le caractère purement politique des choix opérés.

A titre indicatif on retiendra que les grandes masses du budget 1986 de la communauté française se répartissaient (en milliards) comme suit:

1,6	dépenses d'administration générale;
13,2	Affaires sociales, formation (ONEm), tourisme (= Poullet);
7,6	Santé (ONE), Enseignement, classes moyennes (formation = Bertouille);
10,2	Culture (*), sport, relations internationales (=Monfils)

32,8	(*) y compris 4,4 milliards pour la RTBF

Pour les artistes, et les sportifs, confiés au ministre-président Monfils, ça fait dans les 2 à 3.000 F./an/tête de wallon et / francophone.

Peut-être le vrai choix devrait-il d'abord porter sur ce montant, avant même de discuter, des petits règlements de compte politiques pour le partage du gâteau.

légende du tableau

(*) avant la réforme.

(**) reprenant les accords de la Sainte Catherine et de la Saint-Sylvestre.

est. = estimation (total initial).

notes du texte

(1): On pourra consulter bientôt A. Drumaux "Privatisation= moins d'Etat?" à paraître aux éditions de l'ULB; développement d'une thèse de doctorat qui concernait les finances publiques en général; quelques indications sur le secteur "culture-éducation".

(2) M. Peffer "Le financement de Bruxelles à partir des mécanismes régionaux communautaires et étatiques" in Courrier du CRISP; N° 1163-1165; 1987; reproduction des textes d'un cycle de conférences de l'ARAU ("les midis de l'urbanisme, janvier/février 1987)

	1970	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1987	1987
								est.	est.	est.	bis**
Total des Moyens (milliards Fb)											
1 Dotations											
Com Française											
Dotations	10,43	21,40	22,39	22,70	24,75	26,05	28,33	29,72	28,23		
Soldes & Charges du passé					0,66	0,66	0,66	0,66	0,66		
Crédits Cult.											
Educ. Nat.	1,36	1,26	1,50	1,50	1,58	1,74	1,81	1,90	1,80		
	11,79	22,66	23,89	24,26	26,99	29,05	30,80	32,28	30,69	30,09	
Com Néerlandaise											
Dotations	11,87	28,80	27,37	27,83	30,25	32,57	34,05	36,32	34,51		
Soldes & charges du passé					0,80	0,80	0,80	0,80	0,80		
Crédits Cult.											
Educ. Nat.	2,17	1,58	2,35	2,32	2,45	2,60	2,80	2,93	2,80		
	14,04	30,38	29,72	30,15	32,50	35,07	38,25	40,05	38,11	38,11	
Com Germ. (y compris soldes et charges passé et C.Cult. E.N.)											
	0,30			0,56	0,60	0,71	0,80	0,93	0,86	0,87	
	26,13	53,04	53,00	54,97	61,09	65,73	69,94	73,26	69,66	69,67	-1,00
Economies à réaliser											
2 Ristournes et recettes transférées											
Com. Fr.				0,64	1,82	2,00	2,34	2,52	22,50	3,44	0,19
										3,63	
Com. N.				1,07	3,15	3,51	4,10	4,40	4,47	5,89	
Non réparties				0,05	0,15	0,16	0,19	0,21	0,21	0,02	
Com. Germ.						0,03	0,04	0,04	0,04	0,05	
				1,75	5,12	5,70	6,67	7,17	7,28	9,50	
3 Divers											
Total	26,13	53,04	53,60	56,72	62,21	71,43	76,61	80,41	76,94	79,26	-1,00
% Franc./Tot.	45,64	42,72	44,57	44,26	43,91	41,08	40,67	40,61	40,34	43,30	
% Ristournes/Dotations				3,18	8,38	7,61	9,54	9,79	10,45	13,06	
Education											
Nat. F	83,00			104,50	108,83	112,40	118,80	120,56	116,80	nd	
%	(43,84)			(44,93)	(44,80)	(44,60)	(44,29)	(43,97)	(43,70)		
N	106,30			128,10	134,04	139,60	149,40	153,61	150,50	nd	
	189,30			232,60	242,87	252,00	268,20	274,17	267,30		

de l'exclusion sociale au partenariat.

Le mouvement international ATD Quart Monde et sa composante belge francophone ont, avec l'Institut de recherche et de formation aux relations humaines, organisé les 4 et 5 décembre derniers à Bruxelles un Forum intitulé "Préparer l'avenir avec le Quart Monde".

Venant après le spectaculaire rassemblement du 17 octobre au Trocadéro, à Paris, ce forum témoigne de la volonté d'ATD-QM de s'ouvrir davantage et de se trouver des alliés, spécialement dans le monde universitaire, tant à l'ULB qu'à l'UCL. La démarche est donc pluraliste.

Vouloir que le quart monde participe à la préparation de l'avenir signifie pour ATD que ni le quart monde, ni l'autre part du monde, pris chacun séparément, ne suffiraient à la tâche. Il y a une grande nouveauté dans cette idée, dans la mesure où ceux qu'on appelle (et qui sont) les exclus de la société, n'ont pas été considérés jusqu'à présent comme des bâtisseurs d'avenir. Il y a aussi une nouveauté dans la démarche des organisateurs du Forum, dans la mesure où ils institutionnalisent des échanges de réflexions et d'expériences avec des interlocuteurs de diverses disciplines et de différentes idéologies. Dans la mesure où ils suggèrent que l'expérience des exclus pourrait éclairer la réflexion de tous, la recherche commune "d'un mode plus humain de vivre ensemble".

Le forum a regroupé des personnes du quart monde, des travailleurs et militants sociaux, des chercheurs. Pour certains, c'était une rencontre sans précédent -et un choc ou au moins une découverte. Pour d'autres, la voie avait été balisée par leur participation à des groupes de travail qui ont fonctionné au cours de l'hiver dernier. J'avais pour ma part beaucoup appris dans un de ces groupes de travail, celui qui a tenté d'éclairer les terrains et les modes de solidarité entre démunis et "nantis".

Qu'il s'agisse de refuser le rôle d'assistés pour les

démunis, tous les progressistes en conviennent. "De sujets, les hommes et les femmes du quart monde doivent devenir des acteurs de l'Histoire. Nous avons à créer avec eux des liens de partenariat", disait en substance Jean Tonglet à l'orée du Forum.

On peut adhérer sans réserve à ce projet, quelles que soient les difficultés de sa réalisation. Mais des interrogations demeurent notamment sur le rôle de la souffrance. On a dit au Forum que ce rôle était "moteur". La formule jouxte bien des équivoques. Ainsi dans une très belle intervention, Claude Javeau a fait l'éloge du pathos dans le discours. S'il s'agit par là de prendre ses distances à l'égard du discours technicien, de faire toute leur place aux valeurs morales, bien sûr on rejoint Javeau. Mais comment souscrire à l'idée que la souffrance est un moteur? Pour ceux qui la subissent, elle peut être un éteignoir, elle mène souvent à la résignation. Ce n'est que si elle débouche sur la lutte -et une lutte collective- que la souffrance mérite d'être à ce point valorisée. Car une chose est de respecter ceux qui souffrent et de mesurer le poids de la souffrance, autre chose est d'y voir la source du progrès.

Ouvrer à ce que les exclus deviennent acteurs et partenaires, c'est nous semble-t-il, d'abord oeuvrer à les sortir de l'isolement. C'est travailler avec eux à conclure des alliances, c'est expérimenter le "lutter ensemble" pour des objectifs étudiés et fixés en commun.

L'ambition est considérable. Le Forum de décembre aura marqué une étape qu'on espère féconde.

rosine lewin.

"drôle d'agenda -II" par Jean Blume

(éditions de la Fondation Joseph Jacquemotte, 283 pages -400 F.)

"Drôle d'agenda -II" évite avec autant de brio que son prédécesseur tous les écueils du genre. Jean Blume n'a pas cédé à la facilité qui consiste à utiliser tels quels des matériaux existants, morceaux de discours, de brochures et d'articles dont on fait un montage plus ou moins judicieux en y intercalant, parce qu'il faut bien assaisonner la soupe, diverses anecdotes plus ou moins significatives. Et si l'auteur nous parle aussi de certains moments ou aspects de sa vie privée, ce n'est jamais en faisant de son récit une sorte d'équivalent littéraire de ces petits films familiaux qui ne découvrent habituellement dans les sites les plus prestigieux qu'un cadre valorisant pour le bermuda de Mme Tartempion. Aussi est-ce avec intérêt soutenu que l'on suit le cheminement, à travers une période très touffue de l'histoire contemporaine (1948-1960), d'un militant communiste qui, à l'instar de Pablo Neruda, "avoue qu'il a vécu"...

Jean Blume explique quelque part que "le côté un peu fripouille de son adolescence" l'a aidé, comme son expérience concentrationnaire, à se montrer indulgent à l'égard des comportements humains. Mais l'auteur ne trompera qu'un public peu averti en donnant à croire que ce côté un peu fripouille appartient à une époque révolue. Les connaisseurs y reconnaîtront au contraire, pour le plus grand bonheur de ses proches, amis et camarades, un trait typique et durable de la personnalité de Jean Blume à tous les stades de son évolution irrémédiablement historique. Et l'on ne cherchera pas ailleurs l'origine de l'invention des "chapitres vagabonds" qui, sans aucun

doute, fera date. Grâce à elle, les mémoralistes futurs (qui auront eu l'à-propos de lire "drôle d'agenda -II") sauront enfin que faire de leurs souvenirs encombrants, incommodes, pondéreux, épineux ou urticants.

Un excellent choix de périodisation nous permet de vivre (ou de revivre) à la lumière de réflexions personnelles qui vont souvent très loin, les événements majeurs qui se succèdent de la période stalinienne à la grande oxygénation du XXe congrès, de la guerre froide à la détente, c'est-à-dire au constat d'échec de la politique américaine dite de "refoulement", de la grève contre le retour de Léopold III à la bataille de 60-61 contre la loi unique.

C'est donc un foisonnement extraordinaire de faits et d'idées que recouvre ce livre de 283 pages bien tassées. Et pourtant, tout cela se lit sans la moindre difficulté. Jean Blume a toujours eu la réputation d'avoir une "bonne plume" et sans doute le lecteur de ses mémoires bénéficie-t-il par ailleurs des expériences conjuguées du militant chevronné et du poète; expériences que l'on pourrait croire à l'opposé l'une de l'autre, mais qui sont en réalité très voisines quand il s'agit de faire bon usage de sa langue maternelle, en sachant exprimer de la manière la plus simple les choses les plus complexes. Ce qui exige un long apprentissage et une longue pratique. A titre d'exemple, on peut imaginer l'embarras et les réponses tarabiscotées de quelques éminents marxistes auxquels on demanderait de donner brièvement leur opinion sur un cas aussi difficile que celui de l'écrivain Céline. Il faut à Jean Blume cinq à six lignes, pas une de plus, pour être parfaitement clair là-dessus: "Je suis obligé d'admettre que Louis-Ferdinand Céline a plongé bien plus profond que tous les autres dans le désespoir engendré par l'absurdité de la guerre, mais qu'il est revenu de sa plongée avec du racisme et du fascisme plein les mains. Quel désastre, pour un homme qui a écrit quelques-unes des plus belles pages de la prose française de ce siècle" (pg.15).

L'auteur nous annonce un tome III qui terminera la série en 1968. On peut supposer qu'il y aura certaines passerelles entre ce dernier volume et le précédent, comme il y en a d'ailleurs entre les tomes I et II. Ce qui devrait permettre à Jean Blume de compléter son analyse des circonstances dans lesquelles la classe dirigeante de ce pays a été amenée à concevoir et à tenter d'imposer la loi unique de 1960. La relation de ce fait politique avec la "perte" du Congo est finement étudiée à la fin du volume, mais on attend maintenant de l'auteur, témoin privilégié de la genèse du Traité de Rome et de l'actuelle Europe des XII, qu'il nous en dise davantage sur les rapports qui ont existé entre la politique d'austérité (déjà!) du gouvernement Eyskens père et la mise en oeuvre, alors à ses débuts, du Marché Commun.

C.R.

les éblouissements

par pierre mertens

Pierre Mertens "Les Eblouissements" aux Editions du Seuil
Paris 1987.

Nous n'avons pas l'habitude de commenter les romans qui paraissent, et sans doute n'aurons-nous pas demain les moyens d'acquérir cette habitude.

La publication des "Eblouissements" de Pierre Mertens ne peut cependant nous laisser muets. Pas seulement parce qu'il s'agit d'un auteur belge, de surcroît lauréat du Prix Médicis. Mais avant tout parce qu'il s'agit d'une oeuvre extraordinairement contemporaine, qui aborde avec une force incisive jusqu'à la cruauté- quelques uns des problèmes-clés de notre temps.

Plus et mieux que dans ses romans précédents -mais dans leur foulée-, Mertens s'interroge ici sur la condition et la cohérence humaines, sur la vérité, le doute, l'erreur, la trahison, sur la souffrance, sur la responsabilité et l'engagement politiques. Et ces interrogations sont violentes, dramatiques, bouleversantes.

On le sait, le "très Allemand" Gottfried Benn, héros non inventé du roman de Mertens, a été poète expressionniste de grand format, obscur médecin -vénérologue dans un quartier populaire de Berlin, médecin militaire en mission en Belgique occupée au cours de la guerre 14-18, intellectuel séduit pendant deux ans par le national-socialisme. Isolé, proscrit et enfin réhabilité, il est, peu avant sa mort, invité en 1952 à Knocke au Festival mondial de poésie.

Benn était un familier de la misère, de la mort, des corps déchus et défaits. Les femmes ont beaucoup compté dans sa vie. Il avait "une façon prédatrice" de les aimer; pour sa mère, pour sa fille, il eut une grande tendresse.

Entre le Gottfried Benn (1886-1956) et le Benn de Mertens, il n'y a pas de barrière: on va et vient sans cesse du réel au fictif, de l'histoire au roman, lequel est nourri d'une étude scrupuleuse de textes, de souvenirs, de rencontres. Eblouissant contrepoint, mené avec une maîtrise calmement murie, dans une langue forte, traversée d'éclairs.

Autre contrepoint des "Eblouissements": celui qui lie Bruxelles à Berlin et Benn à Mertens. De Bruxelles, on redécouvrira des noms de rues méconnus, des détours du cimetière d'Ixelles, les masques africains du musée de Tervuren, les ombres d'exilés comme Hugo et Marx. Mais aussi le Tir National, où Benn eut à officier comme médecin légiste après l'exécution d'Edith Cavell.

On apprendra -mais oui!- à aimer Berlin. Berlin dévastée, éventrée, blafarde comme nous l'a montrée Fassbinder. Berlin -la-douleur.

Sans doute aura-t-il fallu que passent quarante ans pour qu'un homme aussi sensible que Mertens à la monstruosité des crimes de guerre puisse parler de l'Allemagne et des Allemands comme il le fait. Et pour que des lecteurs,

peut-être encore plus sensibles que lui, puissent être séduits par ce livre brûlant.

Rien ne nous est caché de l'adhésion de Benn au parti d'Hitler. Mais les limites de cette adhésion sont bien tracées: elle fut brève et ne lui rapporta aucun profit. Bien au contraire, pourrait-on dire, car Benn fut renié par les Nazis et rejeté par les antifascistes. Le poète ne cèlera pas cette partie de sa vie mais il ne s'en excusera point. Pas plus que Mertens ne cherche à l'acabler.

C'est une des profondes connivences entre les deux hommes: ni autocritique, ni jugement. Ni l'un, ni l'autre n'est chargé d'une quelconque mission d'ordre moral. "Le juger serait dérisoire. Et d'ailleurs de quel droit?", dit Pierre Mertens.

Le livre est dédié "Aux enfants de ceux qui se sont trompés".

Combien d'Allemands se sont-ils trompés à la manière pathétique, innocente et orgueilleuse de Benn? Peu probablement. Mais on n'oubliera pas qu'hors d'Allemagne, il en est aussi qui se sont trompés. Ce livre n'a pas de frontières.

r.l.

L'Afghanistan sous la loupe du GRIP.

En décembre 1955, la visite de Khrouchtchev et du Premier ministre Boulganine en Afghanistan s'inscrivait dans une série d'initiatives qui allaient inaugurer la politique d'ouverture de l'URSS poststalinienne. Trente-deux ans plus tard, l'Afghanistan est l'une des plus difficiles pierres d'achoppement du cours nouveau imprimé par Gorbatchev à la politique extérieure soviétique.

En vérité, tout est rendu extraordinairement compliqué, tout est même faussé en raison d'une terrible perversion des choses et des valeurs qui a vu une armée née du plus profond mouvement révolutionnaire de notre siècle tenter de réprimer une résistance populaire à l'intervention étrangère. Comment dès lors s'y retrouver? C'est ce qu'a essayé le dossier du Groupe de recherche et d'information sur la paix (1).

Et le chapitre sans doute le plus émouvant de cette étude est celui dans lequel la correspondante du Soir à Moscou, Nina Bachkatov, décrit le trouble profond des soldats soviétiques qui reviennent d'Afghanistan. Car, explique-t-elle, toute l'éducation du jeune Soviétique "vise à former un défenseur de son pays et du socialisme, non agresseur".

L'historique de l'Afghanistan et des développements qui ont conduit à l'intervention soviétique, fin décembre 1979, l'enlèvement de l'armée soviétique dans cette guerre, la description de la guérilla, de la résistance et de ses organisations, du soutien que lui apportent notamment les Etats-Unis et le Pakistan, les conversations diplomatiques qui ont eu lieu et sont en cours sur l'Afghanistan et ses perspectives d'avenir: les différents chapitres de ce dossier sont de valeur inégale. Ce qui ressort le plus, de quasi toutes les pages de la publication, c'est fort bien résumé dans le titre de l'éditorial de Bernard Adam: "le borbier afghan". Il n'y a pas, il ne peut y avoir d'issue militaire à cette guerre qui est tout sauf glorieuse.

C'est ce que reconnaissait implicitement le chef de la délégation soviétique à la conférence de Stockholm, l'ambassadeur Oleg Grinevsky, en déclarant le 1er décembre à Bruxelles, au cours d'une audition publique de la commission politique du Parlement européen, que l'URSS avait pris la décision politique de quitter l'Afghanistan, qui est une plaie ouverte pour elle, et qu'elle met tout en oeuvre pour le faire aussi vite que possible. Il faut seulement, ajoutait-il, l'engagement de l'autre côté de ne pas intervenir dans les affaires de

l'Afghanistan que l'URSS quittera alors en s'engageant à ne plus intervenir dans ses affaires intérieures.

De la parution du dossier du GRIP, qui est daté "été 1987", à l'hiver, le gouvernement soviétique affirme de plus en plus nettement sa détermination de se dégager du borbier afghan que Gorbatchev a hérité de ses prédécesseurs. Ceux qui, comme nous, ont nettement désapprouvé dès le début une intervention militaire indéfendable, ne peuvent que souhaiter qu'il y soit mis rapidement un terme.

susa nudelhole

(1) "Afghanistan: l'occupation soviétique". GRIP-information N°12.

120 francs au compte 001-0730404-70 du GRIP, rue Van Hoorde 33, 1030 Bruxelles.

Celsius.

CELSIUS Boîte postale 210 Bruxelles V.

Nous l'avons signalé dans notre précédente livraison: une nouvelle revue est née, celsius, qui prend le relais de "article 31".

Laissons à ses parents le soin de présenter l'enfant:

"Se plaçant résolument dans une perspective internationale, CELSIUS se propose de mesurer et d'analyser certaines évolutions inquiétantes de la société actuelle, celles susceptibles de mettre en péril, immédiatement ou à terme, aussi bien les droits de l'homme ou des peuples que la démocratie. Ces évolutions sont le fait de courants de pensée que l'on peut regrouper sous le qualificatif "d'extrémisme de droite".

Tant au plan national qu'international, l'extrême droite, la Nouvelle Droite et certains courants de la droite plus classique -le courant dit "libéral ou les reaganiens", par exemple, sont en effet, porteurs de valeurs et d'évolutions qu'il convient de connaître et d'évaluer.

CELSIUS se propose d'étudier ces courants, leurs thèmes principaux, leurs initiateurs, l'impact de leurs idées dans l'opinion.

CELSIUS s'attache particulièrement à identifier les lieux où s'élaborent ces idées, les hommes qui en sont à l'origine et les mécanismes par lesquels elles sont diffusées.

CELSIUS s'efforce de présenter des arguments contestant le système de valeurs que ces extrémismes de droite véhiculent.

CELSIUS vise également à mettre en relief et analyser les thèmes de prédilection des courants en cause, lesquels constituent la base de leurs principales campagnes de désinformation.

Citons actuellement, par exemple, le terrorisme, l'antitiersmondisme et le racisme.

De manière générale, les rédacteurs de CELSIUS ont

pour préoccupation essentielle de fournir une information objective aux lecteurs de la revue afin d'éviter les confusions qu'entretiennent les extrémisme de droite.

Ils veulent faire de CELSIUS un outil de travail et un lieu de réflexion et d'échange permettant une collaboration avec tous ceux qui travaillent sur le même sujet."

L'équipe rédactionnelle est franco-belge, le comité de parrainage provisoire, il est vrai, est plus belgo-européen que franco-belge.

Au sommaire de ce numéro "expérimental": une analyse par Sylvie Mantrant, des travaux de l'Université d'été de la Nouvelle Economie, à Aix-en-Provence. Travaux consacrés à élucider "la vraie nature du libéralisme"; un portrait de Roger Nols, par Serge Kalisz, Vera Dahaut et Jean Burmat; un essai sur les "Nouvelles droites grand'russes" par E. Cadoret; des notes sur le légitimisme en France en 1987, par Jean Cadoret, sur l'Irangible et la drogue, par Jan Willems, et enfin des pages pénétrantes de Maxime Steinberg sur "1940-44: une xénophobie au dessus de tout soupçon".

Un sommaire substantiel pour des ambitions d'envergure.

On repense à ce que disait Serge Moureaux lors de la présentation de Celsius à la presse: il s'agit, disait-il, de réfléchir à la banalisation de certaines manifestations racistes, de démystifier le vocabulaire de la droite musclée, de sonder la droite respectable.

La tâche n'est pas toujours aisée: ce qui nous est exposé des travaux de la Nouvelle Economie à Aix-en-Provence témoigne surtout de contradictions et d'ambiguïtés. Par exemple, on peut suivre Jean-Yves Naudet quand il déclare que "la détention de l'information est à la base de tout progrès", mais comment ne pas sursauter quand il ajoute: "Le marché est une procédure collective qui permet à chacun de

recueillir les informations nécessaires à sa propre action?" Il est vrai qu'à l'université d'été d'Aix-en-Provence, la droite respectable et la droite musclée cohabitaient allègrement. Pareille cohabitation secrète équivoques et confusion, au même titre que la présence de Roger Nols sur une liste d'un parti qui est celui de Robert Henrion, ou la présence de Robert Hendrickx aux côtés de Beauchier sur une liste "centriste".

bulletin de la far.

Bulletin de la FAR N° 165; mai-juin 87; Place Saint Paul 9-11; 4.000 Liège. 200 Fr. le numéro double.

Le Bulletin de la Fondation André Renard publie dans le numéro de mai-juin 87 plusieurs études de caractère économique et social particulièrement intéressantes.

La première est de G. Vandersmissen qui se livre à une analyse du projet de réforme fiscale du défunt gouvernement Martens VII.

L'auteur rappelle d'abord que : "L'importance des flux financiers qui transitent par le biais des impôts et des cotisations sociales n'est pas la mesure d'un gouffre destructeur mais au contraire une indication de la socialisation, donc du développement, plus ou moins solidaire, d'un pays".

Ce constat n'empêche pas G. Vandersmissen d'estimer que notre système fiscal présente des anomalies importantes, qui devraient être corrigées au plus vite (cumul des revenus des époux etc.).

L'auteur démontre le caractère de classe du projet . "Les cent contribuables les plus riches (en revenus) déclarent aujourd'hui ensemble 4 milliards de revenus (40 millions en moyenne) sur lesquels ils payent environ 2

milliards d'impôts; la réforme fiscale va alléger leur contribution d'un gros demi-milliard soit 1 million en moyenne par contribuable!

Par contre les 3/4 des contribuables dont les revenus sont inférieurs à 750.000 F. verront leurs contributions allégée de ... 9.000F."

Cette réforme favorise donc les gros revenus par les considérables abaissements fiscaux prévus. De plus pour financer cette baisse de rentrées, l'Etat devra emprunter une somme considérable dont la plus grosse part sera prêtée par les gros revenus eux-mêmes. Ceux-ci gagnent donc sur les deux tableaux.

Enfin G. Vandersmissen montre combien ce projet sert aussi d'autres buts. Il favorise, en effet, et la femme au foyer et les familles nombreuses plutôt que d'encourager la constitution de nombreuses petites familles.

Le second article à caractère économique resitue la crise économique de notre pays à travers la situation économique internationale.

A. Bernard rappelle que "la crise actuelle n'est pas de même nature que les crises d'antan. La crise d'avant-guerre avait provoqué une chute de production industrielle de 37%. Pour la période actuelle le produit est resté toujours supérieur au niveau de 74, à l'exception de 75".

L'analyse que Jean-Claude Bodson livre du dossier Accidents du travail mérite la plus grande attention. A partir de cas concrets de litiges, JCB montre que le dossier constitue en fait un champ de bataille -où le médical se mêle au juridique- et dont les enjeux sont capitaux. C'est surtout autour de l'évaluation et du dédommagement des séquelles psychiques laissées par un accident du travail que se livre la bataille. L'indépendance de l'expert est-elle toujours garantie? La procédure n'est-elle pas trop lourde et coûteuse? La "réparation" en est-elle vraiment une? Voilà quelques questions soulevées par cette étude.

On trouvera de surcroit dans la livraison la rubrique habituelle de jurisprudence du travail, signée Jacqumain et Jennen.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION
POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE
Bd. Lemonnier 171
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈVRE
Rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

TROPISMES
Galerie des Princes 5-11
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE
rue Hamoir 93
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE
6914 Redu

LIBRAIRIE L'AVENIR
rue St Léonard 102
4000 Liège

Abonnement annuel :	
pour la Belgique	700 F
pour l'étranger	800 F

Faites vous et faites nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte — 1000 Bruxelles

Avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise

Adresse: 20, av. de Stalingrad — 1000 Bruxelles

Prix: 100F.

cahiers marxistes

Revue fondée en 1969

index
récapitulatif
pour 1987

QUESTIONS POLITIQUES GENERALES	N°	MOIS
Après Tchernobyl Lucien Sève :	149	février
Un regard marxiste sur la bioéthique Bérangère Marquès-Pereira :	150	mars-avril
Intérêt général et avortement en Belgique Claire Poulaint :	150	mars-avril
Classes sociales et habitus selon Pierre Bourdieu Josette Lemoine :	151	mai
Brève incursion dans l'espace judiciaire européen Immanuel Wallerstein :	152	juin
Marx et le sous-développement	155	nov.-déc.

POLITIQUE INTERIEURE ET PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES

Rosine Lewin :		
Cadres - Une longue recherche d'identité Patrice Granville :	148	janvier
Cadre cherche emploi dans entreprise commerciale Spécial Energie : Un dossier pour un débat	148	janvier
	149	février
- La Société générale et le Groupe Bruxelles-Lambert diversifient leurs mises.		
- Histoire d'eau.		
- Le comité de contrôle de l'électricité et du gaz. Intérêt général et intérêts de classe.		
- Holdings : il y a transferts et transferts.		
- Réformes de structure, avant-hier, hier ... et demain?		
- Faiblesse des pouvoirs publics.		
- Utilisation rationnelle de l'énergie : les expériences américaine et allemande.		
- La maîtrise de l'énergie contre le productivisme.		
- Les instruments d'une politique de maîtrise de l'énergie.		
- Les enjeux d'une politique de maîtrise de l'énergie.		
- Les coupures, révélateur et enjeu.		

POLITIQUE INTERIEURE ET PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES
(suite)

Spécial Femmes :	150	mars-avril
- Contradictions.		
- Nouvelles maternités :		
- Anne Herscovici : Mais qu'est-ce qu'elles veulent?		
- Anne Delstanche : Le sens de la vie.		
- Chantal Delvaux : L'utérus comme cobaye.		
- Lucien Sève : Un regard marxiste sur la bioéthique.		
- Pourquoi les concertations ?		
- Marie Guisse : Nés dans la lutte.		
- Lucie Lauwers : Le Conseil national des femmes belges.		
- Rosine Lewin : Consultative mais utile.		
- Au féminin-quotidien :		
- Femmes pour l'an 2000, une enquête d'Emilienne Brunfaut.		
- Vivre ou survivre, une enquête de Vie féminine.		
- M.Hansenne, l'emploi des femmes et la flexibilité.		
- Travail de nuit pour les femmes ?		
- La voix des immigrées.		
- Anne Herscovici : Militer, un luxe ?		
J.P.Keimeul :		
Candidats réfugiés politiques : les droits de l'homme en liberté surveillée.	151	mai
Jacques Moins :		
Belges-Immigrés : vouloir vivre ensemble.	152	juin
Rosine Lewin :		
Comment enrayer le processus de paupérisation?	152	juin
Jean-Louis Canieau et Marcello Ossandon :		
Le spectre du chômage des jeunes universitaires: nouveau problème, vieilles recettes.	154	octobre

POLITIQUE INTERNATIONALE.

Pistes pour un non-alignement européen. La parole à Louis Van Geyt.	148	janvier
Pistes pour un non-alignement européen. La parole à Pierre Galand.	151	mai
Le Nicaragua et le droit des peuples.	148	janvier
Israël : interview d'un général devenu colombe. Robert Anciaux :	148	janvier
Islam et politique dans le monde musulman contemporain. Rosine Lewin :	150	mars-avril
Ca bouge en URSS.	151	mai
Jean-Louis Moynot et Michel Godard : Projet pour la gauche européenne.	152	juin
Josette Lemoine :		
Brève incursion dans l'espace judiciaire européen	152	juin
Spécial Perestroïka :	153	septembre
- La réforme économique.		
- Le rôle de l'opinion publique.		
Dossier URSS : Une nouvelle révolution ?		
- Gérard Roland : La pérestroïka de l'économie soviétique : incertitude et espoirs.		
- Jean-Marie Chauvier : 1956-1987 : la renais- sance de l'opinion publique soviétique.		
- Hubert Cambier : La jeunesse et les médias.		
- Rosine Lewin : Interviews recueillis sur le terrain.		
- Françoise Nice et Didier Schretter : Cinéma : les sentiers d'une réforme en chantier.		
- Indications bibliographiques.		

CULTURE.

Claire Poulaint :		
Classes sociales et habitus selon Pierre Bourdieu	151	mai
Jacques Aron :		
L'art, la vie, la ville.	152	juin
Françoise Nice et Didier Schretter : Cinéma : les sentiers d'une réforme en chantier (cinéma en URSS).		

CULTURE (suite)	N°	MOIS
Paul Aron : Le serpent de mer - le surréalisme et la révolution en Belgique.	154	octobre
Jean Cimaïse : Le mouvement réaliste.	154	octobre
Edmond Dubrunfaut : En marge d'une exposition : le gobelin soviétique contemporain.	154	octobre
Jacques Aron : Horta et van de Velde, ou le chagrin des architectes belges.	155	nov.-déc.

QUESTIONS D'HISTOIRE.

Marie Guisse : Merci, Emilienne (E.Brunfaut).	148	janvier
Chantal Kesteloot : Les socialistes durant l'occupation. Doctrines et programme.	148	janvier
Germain-anglo, vingt ans après	151	mai
Claude Renard : Le souvenir de René Noël.	153	septembre
Bérengère Marques-Pereira : Gramsci actuel.	155	nov.-déc.
Giovanni Carpinelli : Gramsci à l'épreuve du temps.	155	nov.-déc.

DOCUMENTS.

Extraits du discours de Mikhaïl Gorbatchev à la Conférence nationale des chefs des chaires de sciences sociales.	151	mai
Un texte discuté par le comité central du P.C.B. Démocratie et Information, un document de "Convergences-libertés démocratiques".	152	juin
	154	octobre.

DOSSIERS.

Spécial Energie	149	février
Spécial Femmes	150	mars-avril
Spécial Pérestroïka	153	septembre

EN DIAGONALE.

Droits de l'homme, une longue route.	148	janvier
Cinquante ans après.	148	janvier
Intégrisme et intégration.	148	janvier
L' "affaire Buyle" ou la pénalisation du journalisme critique.	154	octobre
La Sabena contre le droit de grève.	154	octobre
Catholiques des USA et justice économique.	154	octobre

LIVRES COMMENTES.

Vivre ensemble ou mourir : le dilemme nucléaire.	148	janvier
Cours d'introduction au "Capital" - Haug, W.F.	148	janvier
Histoire politique de la Belgique - Xavier Mabille	149	février
Laissez faire, laissez troquer - Jacques Nagels	149	février
Le réalisme socialiste, une esthétique impossible - Régine Robin.	149	février
Les intégrismes - Ed.La pensée et les Hommes,ULB.	149	février
L'état pour quoi ? pour qui ? - F.Delfosse.	149	février
Cent ans de droit social belge - Collectif Droit social - Ed.Bruylant.	151	mai
La traque des juifs - Maxime Steinberg.	151	mai
Du sang sur les lianes (un voyage au bout de l'horreur) - Daniel Vangroenweghe.	151	mai
L'assassinat de Julien Lahaut - R.Van Doorslaer et E.Verhoeyen.	151	mai
L'Allemagne nazie, la police belge et l'anti-communisme en Belgique - R.Van Doorslaer et E.Verhoeyen.	151	mai
Les nouveaux chemins - A.Schaff	151	mai
La gauche face aux illusions néo-libérales - Ed.Labor	151	mai

LIVRES COMMENTES (suite)

N° MOIS

Atlas économique de l'Europe - édité par la Société royale belge de géographie et l'ULB. Marcinelle, 8 août 1956 - Ed.Ciaco - Louvain-la-Neuve	151	mai
Le capitalisme historique - I.Wallerstein.	151	mai
Dis-moi qui tu aides ... - Projet interdisciplinaire sciences-théologie.	152	juin
Demain le soleil - José Cornet.	152	juin
Essai sur la destruction des villes et des campagnes - René Schoonbrodt.	153	septembre
De Marx au marxisme - Collectif sous la direction de Georges Labica.	153	septembre
Des racines pour vivre - Thierry Verhelst.	154	octobre
Medias U akbar - Bastenier et Dassetto :	154	octobre
Crise de la sécurité sociale et privatisation - Dossier édité par l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes.	154	octobre
Le rêve et l'action - André Leysen.	155	nov.-déc.
L'URSS en révolution - Jean Radvanyi	155	nov.-déc.
L'ouvrier au théâtre de 1871 à nos jours - Cahiers Théâtre - Louvain-la-Neuve	155	nov.-déc.
La déconnexion - Samir Amin	155	nov.-déc.

**TARIF DES ABONNEMENTS
AUX CAHIERS MARXISTES**

**700 F par an en Belgique
350 F pour les moins
de 25 ans
800 F pour l'étranger**

**ccp 001-1047600-76
des cm
1000 bruxelles**